



BULLETIN MUNICIPAL COMMUNE DE MANSAC



Juillet 2026



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

INFORMATIONS COMMUNALES

MAIRIE DE MANSAC

Adresse : 2, route de la Mairie - 19520 Mansac

Téléphone : 05.55.85.21.54

Fax : 05.55.85.35.97

Mail : mairie@mansac.fr

Site Internet : www.mansac.fr

Horaires d'ouverture du Secrétariat :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	08h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Mardi	08h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Mercredi	09h00 - 12h00	Fermé
Jeudi	08h30 - 12h00	Fermé au public
Vendredi	08h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Samedi	Fermé	

CONTACTER LES SERVICES

Ecole-Garderie : 05.55.85.20.61

Accueil de loisirs : 05.55.74.37.15

Bibliothèque : 05.55.85.23.66

SUEZ : 05.67.80.67.68

Mansac-Taxi : 06.85.80.18.79 ou 06.85.80.18.77

France Services : 05.55.41.00.61

Horaires d'ouverture du bureau de Poste :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	09h00 - 12h00	14h00 - 16h30
Mardi	09h00 - 12h00	14h00 - 16h30
Mercredi	09h00 - 12h00	14h00 - 16h30
Jeudi	09h00 - 12h00	14h00 - 16h30
Vendredi	09h00 - 12h00	14h00 - 16h30
Samedi	09h00 - 12h00	

SANTÉ & SOCIAL

Pharmacie de La Rivière : 05.55.85.21.08

Cabinet d'infirmiers :

Maison de Santé, 2 Rue de l'Usine - 05.55.85.39.01

Ostéopathe : 06.65.56.45.04 (Rdv Doctolib)

EHPAD Charles Gobert : 05.55.22.80.00

Portage repas à domicile : 05.55.25.83.64

Assistante Sociale : 05.19.07.82.66

URGENCES

Pompiers : le 18 ou le 05.55.74.25.06

SAMU, Urgences Médicales : le 15 ou le 112

Gendarmerie : le 17 ou le 05.55.85.31.98

Allô Enfance en Danger : le 119

Violences Femmes Infos : le 3919

Appel d'urgence pour sourds et malentendants : le 114

COLLECTES SIRTOM

- ✓ **Collecte des ordures ménagères** : 
Le mardi des semaines impaires.
Les bacs marrons sont à sortir le lundi soir.
- ✓ **Collecte des déchets recyclables** : 
Le mardi des semaines paires
Les bacs jaunes sont à sortir le lundi soir.

Si le jour de collecte « tombe » sur un jour férié, la collecte est reportée au mercredi de la même semaine.

Pour les disponibilités de Madame le Maire,
Merci de contacter le secrétariat de mairie au 05.55.85.21.54.



Flashez ce code pour télécharger
l'application depuis votre mobile



Flashez ce code pour rejoindre
depuis votre mobile notre site Internet

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Des travaux importants débutés au second semestre 2025 ont vu leur achèvement en avril - mai 2026 :

- la tranche 2 de l'aménagement d'espaces publics rue principale avec la mise en séparatif des réseaux assainissement collectif et eaux pluviales par l'Agglo, les aménagements de surface (trottoirs, stationnement enherbé perméable, éclairage public, végétalisation devant l'École et îlot de fraîcheur, ralentisseurs pour la sécurité, accessibilité) par la commune, la réfection de la bande de roulement en enrobé prise en charge par le Conseil Départemental ;
- la démolition et la reconstruction du pont de La Rue sous la surveillance de la Police de l'eau qui encadre la période de travaux dans le lit du ruisseau.

Ces 2 opérations représentent un coût de 576.067,73 € TTC pour des aides attendues de 322.397 €. Ces dépenses sont inscrites au BP 2026.

Ce début 2026 a été particulièrement pluvieux et des travaux d'enrochements en lien avec le réseau eaux pluviales ont dû être réalisés en urgence.

Ainsi, le budget primitif 2026 est sur ce 1^{er} semestre particulièrement engagé au travers de ces opérations d'investissement.

Parallèlement à ces travaux, ENEDIS a débuté l'enfouissement des lignes Haute-Tension, avec des tranchées en différents points de la commune.

Je remercie les associations communales pour les animations organisées, les nouveautés comme la soirée laser par le Comité des fêtes, ou l'initiative de Mansac loisirs d'installer une charrette fleurie à côté de l'Église.

Cette année encore, les enfants et leurs enseignantes nous ont proposé une belle fête de l'école.

Je vous souhaite un bel été 2026 !

Le Maire

Isabelle David



SOMMAIRE

▪ Conseil Municipal 2026-2032	P.2
▪ Tarifs municipaux 2026	P.4
▪ Le point du Maire sur quelques dossiers	P.5
▪ Actualités	P.6
▪ Réglementation	P.11
▪ Santé - Social	P.13
▪ Mansacois à l'honneur	P.16
▪ Travaux et aménagements	P.18
▪ École communale	P.20
▪ Calendrier des festivités	P.22
▪ Accueil de loisirs Les lionceaux	P.23
▪ Bibliothèque Municipale	P.25
▪ L'Agglo de Brive	P.26
▪ Comptes-rendus des conseils municipaux	P.27
▪ Compte administratif 2025 et budget primitif 2026	P.34
▪ Conseil Municipal des Enfants	P.35
▪ Nos partenaires	P.37
▪ La page des associations	P.43
▪ Expression libre	P.52
▪ Etat civil	

CONSEIL MUNICIPAL 2026-2032

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

		Maire Isabelle David		
Adjoint au Maire Didier Mouroux	Adjointe au Maire Régine Porte	Adjoint au Maire Axel Senny-Palany	Adjointe au Maire Catherine Vaysse	Adjoint au Maire Vincent Chevalier
		Conseiller Délégué Aurélien Bürer	Conseillère Déléguée Aurélie Delmas	Conseiller Délégué Bruno Limat

Conseillers municipaux : Joëlle Dalodière, Sonia Maïna, Maryline Prépoint, Carine Sérézat, Philippe Chabrier, Jean-Luc Chapus, Nicolas Labrousse.

Conseillers municipaux minoritaires : Elsa Carola, Jean-Paul Chrismann (démissionnaire en date du 26 mai 2026), Cécile Cournil (démissionnaire en date du 20 mars 2026), Guy Simonin (démissionnaire en date du 20 mars 2026), Lorette Caloch, Emmanuel Covex.

COMMISSIONS COMMUNALES

Mme Le Maire est Présidente de toutes les commissions

COMMISSION VOIRIE - ESPACES PUBLICS - RÉSEAUX - SERVICES TECHNIQUES - RURALITÉ

Didier Mouroux - Adjoint au Maire,
Maryline Prépoint, Aurélien Bürer, Philippe Chabrier, Vincent Chevalier, Axel Senny-Palany, Emmanuel Covex

COMMISSION VIE SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE - GRAND ÂGE - SANTÉ - SOCIAL

Régine Porte - Adjointe au Maire,
Joëlle Dalodière, Aurélie Delmas, Sonia Maïna, Catherine Vaysse, Lorette Caloch
Consultatifs : Olga Pestourie, Michel Daumas-Bros

COMMISSION BÂTIMENTS - ÉQUIPEMENTS PUBLICS - SÉCURITÉ - ACCESSIBILITÉ - CONTRÔLES

Axel Senny-Palany - Adjoint au Maire,
Maryline Prépoint, Aurélien Bürer, Jean-Luc Chapus, Didier Mouroux, Elsa Carola
Consultatif : Olga Pestourie

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE - SPORT - JEUNESSE - ANIMATIONS

Catherine Vaysse - Adjointe au Maire,
Joëlle Dalodière, Aurélie Delmas, Nicolas Labrousse, Jean-Luc Chapus, Vincent Chevalier
Consultatifs : Didier Labrousse, Nadir Zareb

COMMISSION COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE - SITE INTERNET - RÉSEAUX SOCIAUX - RELATIONS PRESSE - CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Vincent Chevalier - Adjoint au Maire,
Catherine Vaysse, Nicolas Labrousse, Bruno Limat

COMMISSION GESTION DES SALLES COMMUNALES - GESTION CIMETIÈRES - ENVIRONNEMENT

Aurélien Bürer - Conseiller délégué,
Sonia Maïna, Catherine Vaysse, Axel Senny-Palany, Jean-Luc Chapus

COMMISSION FINANCES - URBANISME - CULTURE

Aurélie Delmas - Conseillère déléguée,
Joëlle Dalodière, Régine Porte, Carine Sérézat, Philippe Chabrier, Didier Mouroux, Elsa Carola
Consultatifs : Sonia Goudour, Nathalie Mérino Aurélien Auchabie

COMMISSION INGÉNIERIE TÉLÉCOM ET RÉSEAUX - BULLETIN MUNICIPAL - COOPÉRATION CITOYENNE

Bruno Limat - Conseiller délégué,
Joëlle Dalodière, Régine Porte, Carine Sérézat, Vincent Chevalier, Lorette Caloch

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Régine Porte, Catherine Vaysse, Didier Mouroux, Elsa Carola, Emmanuel Covex

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Philippe Chabrier, Didier Mouroux, Lorette Caloch
Suppléants : Régine Porte, Vincent Chevalier, Elsa Carola

CONSEIL DE DISCIPLINE

Titulaires : Régine Porte, Didier Mouroux, Axel Senny-Palany
Suppléants : Aurélie Delmas, Catherine Vaysse, Vincent Chevalier



Photo des élus lors de l'installation du Conseil Municipal le 26 mars 2026.



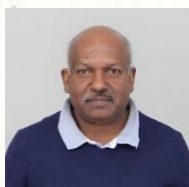
Isabelle David
Maire



Didier Mouroux
Adjoint au Maire
Voirie-Espaces publics



Régine Porte
Adjointe au Maire
Ecole-Vie sociale



Axel Senny-Palany
Adjoint au Maire
Bâtiments



Catherine Vaysse
Adjointe au Maire
Vie associative



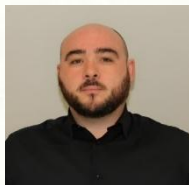
Vincent Chevalier
Adjoint au Maire
Communication



Aurelien Bürer
Conseiller Délégué
Environnement



Aurélie Delmas
Conseillère Déléguée
Culture



Bruno Limat
Conseiller Délégué
Bulletin Municipal



Carine Sérézat
Conseillère Municipale



Nicolas Labrousse
Conseiller Municipal



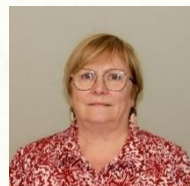
Sonia Maïna
Conseillère Municipale



Maryline Prépoint
Conseillère Municipale



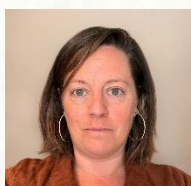
Philippe Chabrier
Conseiller Municipal



Joëlle Dalodière
Conseillère Municipale



Jean-Luc Chapus
Conseiller Municipal



Elsa Carola
Conseillère Municipale
Groupe d'opposition



Lorette Caloch
Conseillère Municipale
Groupe d'opposition



Emmanuel Covex
Conseiller Municipal
Groupe d'opposition

TARIFS MUNICIPAUX 2026

SALLES MUNICIPALES

SALLE POLYVALENTE (Rue de l'Usine)

	Commune	Hors commune
Location de la salle	350 €	620 €
Buffet	260 €	460 €
Associations	173 € (2 gratuités)	310 €
Professionnel	330 €	330 €
Vaisselle par personne	1,15 €/pers	1,15 €/pers
Caution	300 €	300 €
Internet (Ethernet et WI-FI)	Gratuit	Gratuit

SALLE « MILLE CLUB » (Rue Principale)

	Commune	Hors commune
Location	150 €	200 €
Caution	200 €	250 €

ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient familial	Journée Repas + Collation	Famille extérieure Suppl. jour	½ journée Repas + Collation	Famille extérieure Suppl. ½ jour
0 à 370	8,05 €	5 €	4,25 €	2,50 €
370 à 585	8,75 €	5 €	4,60 €	2,50 €
586 à 805	9,50 €	5 €	4,95 €	2,50 €
806 à 1025	11,55 €	5 €	6 €	2,50 €
1026 à 1317	13,05 €	5 €	6,75 €	2,50 €
+ 1317	14,10 €	5 €	7,25 €	2,50 €

CANTINE ET GARDERIE

	Commune	Hors commune
Cantine	2,70 €	3,20 €
Garderie matin	1,75 €	2,00 €
Garderie soir	2,05 €	2,30 €
Journée	2,75 €	3,40 €
Mercredi midi	0,75 €	1,10 €

GARDERIE PLUS (le mercredi de 9h à 17h)

Garderie Matin ou après-midi (Sans le repas)	Journée avec repas
QF 0 à 805 : 3,30 € QF à partir de 806 : 5,30 €	QF 0 à 805 : 8,35 € QF au-delà de 806 : 12,35 €
Si repas, supplément : Commune : 2,70 € Hors commune : 3,20 €	

CIMETIÈRES

Concession perpétuelle	Colombarium	Cavurnes
2.50 m ² : 130 €	15 ans : 330 €	15 ans : 280 €
5.00 m ² : 260 €	30 ans : 660 €	30 ans : 560 €

LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS TRANCHE 2 : Les travaux ont été achevés ce 1^{er} semestre 2026. La mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif et des eaux pluviales a été attribuée par l'Agglo à la société Eurovia ainsi que les travaux d'aménagement de surface financés par la Commune. La bande de roulement de cette route départementale 39 a été financée par le Département de la Corrèze qui avait confié le marché à l'entreprise Devaud TP. Le Bureau d'études Dejante accompagnait la commune sur cette opération. Ces travaux d'aménagement du « cœur de ville commerçant » avaient comme objectifs : sécurité, accessibilité, végétalisation, perméabilisation des sols, mise en valeur de nos commerces, attractivité du village.

COMMUNAUTÉ ÉVANGELISTE : La commune de Mansac dispose d'espaces sportifs importants en superficie. Le week-end du 12 avril, 30 caravanes de gens du voyage se sont installées sur le terrain de foot en coupant la chaîne d'un portique, en retirant les poutres délimitant les lignes de jeux au boulodrome. Et pourtant chaque année, la commune investit en blocs bétons pour obstruer tous les points de passages possibles. Des fossés ont été creusés, des talus de terres installés. Après cette installation illicite, d'autres blocs ont été acquis pour fermer l'accès via le boulodrome, l'accès Mille Club, les accès rugby. Un arrêté a été pris pour fermer à la circulation la route des stades. Un arrêté interdisant le stationnement permanent sur les stades a été également pris l'an passé, préalable pour appeler en soutien l'Etat. Ce 31 mai, 8 familles ont réussi malgré tout à pénétrer sur le vieux stade de rugby à l'aide de poutres récupérées à la garenne sur le projet « Un sentier, une école ». Que faire de plus ? Les abords des stades sont envahis de blocs de pierres, de blocs de bétons, de portiques, fossés et talus de terre... Les textes en vigueur ne permettent pas une expulsion immédiate et dès lors que la communauté s'engage à ne rester que 8 jours, les procédures sont inopérantes. Ces groupes mettent aussi en avant le non-respect de la mise à disposition d'aires conformes et salubres...

MAISON DE SANTÉ : En fin d'année 2025, la commune a rencontré des représentants de l'association Médecins Solidaires. La commune de Mansac avait été retenue parmi 8 candidatures et restait dans les 3 dernières en lice. Une visite de la maison de santé ainsi que de l'appartement communal rénové pour la mise à disposition d'un médecin généraliste a été effectuée. Début 2026, Médecins Solidaires a fait part de son choix du village du Lonzac (19).

La commune va renouveler son adhésion à la plate-forme Doctripper et communiquer sur cette mise à disposition gratuite de locaux dédiés à des médecins généralistes.

PLU : 2 recours ont été effectués contre le PLU 2025. Le 1^{er} par Mme Di Domizio qui demande l'annulation du PLU et en conséquence que sa parcelle classée en zone A à la Besse soit maintenue en zone à vocation touristique. Mme Di Domizio a obtenu un permis d'aménager tacite d'un camping en agroforesterie début 2024. Le 2nd par Mr Gauget qui ne souhaite pas que la parcelle de son voisin à La Besse soit constructible. Par ailleurs, Mme Di Domizio intente une action à but indemnitaire (1.057.565,74€) suite au sursis à statuer pris par la commune, et fait appel de 2 décisions rendues par le Tribunal Administratif de Limoges du 18/09/2025.

PONT DE LA RUE : Ces travaux ont été achevés sur ce 1^{er} semestre 2026. L'entreprise GUY, attributaire du marché de reconstruction du pont, a confirmé l'état de vétusté de celui-ci dont un pilier s'effondrait. La commune a pu bénéficier du Programme National Pont et de l'aide SOS Pont de 60%. La voirie de La Rue fortement dégradée va pouvoir être remise en état dès l'attribution du marché prévu fin juin 2026. Dès lors, cette route communale pourra à nouveau être utilisée par tous les usagers dont les véhicules lourds.

PARC SOLAIRE SOLARVIA GROUPE VINCI : Il s'agit d'un projet de création d'un parc photovoltaïque au sol sur un délaissé autoroutier de 6,51 hectares situé entre le péage et l'A89. La puissance est de 6,12 MWc pour une surface clôturée de 2,67 ha environ. L'enquête publique s'est déroulée en mairie les 27 mai, 9 et 25 juin. A l'issue de l'instruction, Mr Le Préfet de la Corrèze sera amené à statuer par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société SASU Parc solaire du Jarry. Cet investissement est de l'ordre de 6,5 M€. Outre l'intérêt collectif de développer les énergies renouvelables, la commune pourrait percevoir certaines taxes (foncier, IFR).

ACTUALITÉS

Cérémonie des vœux du 31 janvier 2026



Cérémonies commémoratives du cessez-le-feu du 19 mars 1962



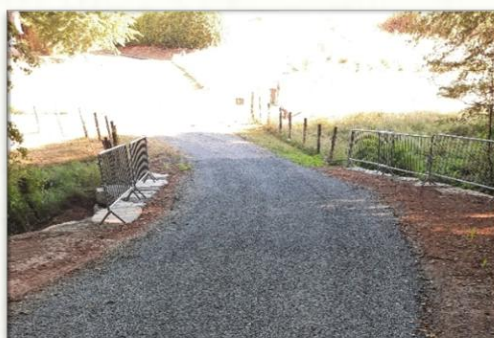
La fête votive en images



Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945



Travaux Pont de Nouailles



Les travaux de réfection du pont de Nouailles, à Mansac, sont désormais terminés.

Ce pont (passage busé sous voirie) s'était affaissé suite aux fortes précipitations du début d'année, auxquelles s'ajoute le passage répété de véhicules lourds. Il menaçait de s'effondrer.

Les travaux, débutés le 15 juin, se sont déroulés sur une période de 10 jours. Ils ont été réalisés par l'entreprise Pignot TP, permettant de remettre l'ouvrage en état et de garantir de nouveau des conditions normales de circulation.

Afin d'assurer la sécurité des usagers, deux rampes de protection seront prochainement installées.

Le montant total de cette opération s'élève à 25.152 € TTC.

Recrutement d'agents communaux

Olivier Panek, nouvel habitant au Perrier-Haut a été recruté en CDD en complément de Jean-Michel Clauzade en retraite et qui réalise 11h hebdomadaires. Keran Muneret a été recruté en CDD 21h en renfort sur la période d'Été.



Olivier



Keran

RÈGLEMENTATION

Horaires de Tonte

HORAIRES
de
TONTE
ET TRAVAUX BRUYANTS

DU LUNDI AU VENDREDI | 8h30 - 12h00
14h30 - 19h30

SAMEDI | 9h00 - 12h00
15h00 - 19h00

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS | 10h00 - 12h00

Pour le bien-être de tous, respectons ces horaires!

Bruits de voisinage

STOP AU BRUIT ! **BRUIT DE VOISINAGE**

RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ DE TOUS !

Les bruits de voisinage peuvent porter atteinte à la santé, à la tranquillité et au bien-être de chacun

LES BRUITS EXCESSIFS SONT INTERDITS

SONT CONSIDÉRÉS COMME BRUITS DE VOISINAGE :

- MUSIQUE** à volume élevé
- ANIMAUX** aboiements répétés
- FÊTES** et soirées bruyantes
- VÉHICULES** moteurs bruyants, klaxons...

QUELQUES GESTES SIMPLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE :

- ✓ Pensez à vos voisins
- ✓ Anticipez vos travaux
- ✓ Baissez le volume
- ✓ Respectez les horaires

LE DIALOGUE EST LA MEILLEURE SOLUTION !

En cas de problème, parlez-en à votre voisinage ou à votre mairie.

LA TRANQUILLITÉ DE CHACUN FAIT LE BIEN-ÊTRE DE TOUS !

Brûlage des végétaux

LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE

**LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :**

- ÉMET DES POLLUANTS TOXIQUES
- PEUT PROVOQUER DES INCENDIES
- NUIT À LA SANTÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

UNE PRATIQUE POLLUANTE, DANGEREUSE ET PASSIBLE D'UNE AMENDE JUSQU'À 750€

DES SOLUTIONS SIMPLES ET UTILES EXISTENT !

LE BROYAGE

Réduisez le volume de vos branchages et utilisez le broyat en paillage au pied de vos plantes ou dans votre compost.

LE COMPOSTAGE

Transformez vos déchets verts et de cuisine en compost naturel pour enrichir votre sol.

LA DÉCHÈTERIE

Déposez vos déchets verts en déchèterie : ils seront valorisés dans le respect de l'environnement.

ADOPTONS LES BONS GESTES POUR UNE NATURE PRÉSERVÉE ET UN AIR PLUS SAIN !

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE MAIRE OU DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ POUR CONNAÎTRE LES SOLUTIONS DISPONIBLES PRÈS DE CHEZ VOUS.

Débroussaillage des végétaux

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

90% DES HABITATIONS DÉBROUSSAILLÉES NE SUBISSAIENT AUCUN DÉGÂT LORS DES GRANDS INCENDIES.

PROTÉGEZ VOTRE HABITATION, VOTRE FAMILLE ET LA FORÊT

POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

- Réduire le risque d'incendie
- Protéger votre habitation
- Faciliter l'intervention des secours
- Préserver la forêt et la biodiversité

ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

Vous êtes soumis aux Obligations Légales de Débroussaillage si votre habitation se situe :

- À MOINS DE 200 MÈTRES** d'un bois, d'une forêt, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue exposés au risque incendie.
- EN ZONE URBAINE (ZONE U)** : L'intégralité de votre parcelle doit être débroussaillée, même si elle n'est pas construite.

QUE DEVEZ-VOUS DÉBROUSSAILLER ?

- AUTOUR DE VOTRE HABITATION** : 50 mètres minimum autour des constructions. Cette distance peut être portée à 100 mètres selon les décisions préfectorales ou communales.
- EN ZONE URBAINE (ZONE U)** : L'intégralité de votre parcelle doit être débroussaillée, même si elle n'est pas construite.

EN QUOI CONSISTE LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

- Couper les herbes hautes, broussailles et arbustes.
- Élaguer les branches basses des arbres conservés.
- Espacer les arbres pour éviter la propagation du feu.
- Évacuer ou traiter les déchets végétaux.

DÉBROUSSAILLER NE SIGNIFIE PAS RASER LA FORÊT !
L'objectif est de créer une discontinuité de la végétation tout en conservant le caractère boisé.

ET SI LA ZONE À DÉBROUSSAILLER EST CHEZ LE VOISIN ?

Le propriétaire de la construction doit assurer le débroussaillage dans le rayon réglementaire, même si une partie se situe sur une parcelle voisine non bâtie.

Une demande d'autorisation doit être adressée au voisin. À défaut de réponse sous un mois, la responsabilité peut être transférée au propriétaire du terrain concerné.

QUELS RISQUES EN CAS DE NON-RESPECT ?

- MISE EN DANGER DES PERSONNES
- DESTRUCTION POSSIBLE DE L'HABITATION
- AMENDES POUVANT ATTEINDRE 50 €/M² NON DÉBROUSSAILLÉ
- TRAVAUX RÉALISÉS D'OFFICE AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE
- RÉDUCTION DE L'INDÉMNISATION PAR ASSURANCE

**DÉBROUSSAILLER, C'EST PROTÉGER
VOTRE FAMILLE • VOTRE MAISON • VOTRE TERRITOIRE**

Renaissez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture pour connaître les modalités applicables dans votre département.

PLUS D'INFOS SUR ONF.FR

Office National des Forêts
Service Prévention
Région Occitanie

SANTÉ - SOCIAL

La vie sociale à l'EHPAD Charles Gobert et les animations proposées sur le 1^{er} semestre 2026

Au fil de chaque mois, des sorties extérieures sont proposées :

- 3 sorties cinéma à Terrasson ont eu lieu au CINÉROC avec les EHPAD du territoire ;
- visite du salon de la peinture et des arts sur le thème du cinéma organisé par le FRJEP de Cublac ;
- pique-nique au bord de la Vézère à Saint-Pantaléon-de-Larche, puis rencontre à la Coloc MARBEAU de Brive pour un après-midi autour d'un goûter partagé ;
- sortie pêche et pique-nique au plan d'eau de Brouchaud, site paisible en pleine nature ;
- 1 rencontre inter-établissements organisée par l'EHPAD « Les 4 saisons » à Terrasson autour de jeux d'adresse ;
- participation aux 31^{èmes} Olympiades des EHPAD de la Corrèze à Neuvic.



Plusieurs rendez-vous hebdomadaires ou mensuels sont proposés, tels que la gymnastique adaptée, la revue de presse, le yoga assis, la sophrologie, le loto et bien d'autres activités.

De nombreux événements et rencontres ont eu lieu au sein de l'établissement :

- la cérémonie des vœux pour la nouvelle année ;
- en février, l'accordéoniste Daniel Ponthier a animé un thé dansant ;
- 2 rencontres avec les enfants du centre de loisirs « Les lionceaux » sur les vacances scolaires ;
- au printemps, nous avons de nouveau accueilli la C^{ie} Crocodile pour la suite de son aventure musicale, proposant un voyage à travers le monde ;
- des activités de pâtisserie et d'art floral en lien avec Pâques ont eu lieu en avril ;
- reprise des ateliers de médiation par le cheval proposés par l'association « Les chemins de Mansac ». 3 séances sont prévues pour cette nouvelle saison. Elles sont très appréciées et rencontrent un vif succès ;
- la première édition de la Fête des beaux jours, organisée par l'association Charles Gobert s'est tenue en mai. A cette occasion, les résidents ont participé à plusieurs ateliers créatifs afin de préparer cette manifestation. Serge Conjad, accordéoniste-chanteur, a animé cette journée avec sa voiture rosalie, dans la gaité et l'humour ;
- de nombreux lots gourmands ont été remportés en juin lors du loto proposé par l'association « Les insatiables ». Au-delà de l'animation, des conseils nutritionnels ont pu être donnés par une diététicienne ;



Pour l'été, de nombreuses animations sont programmées.

Début juillet se tiendra la traditionnelle Journée de la convivialité, avec comme nouveauté, la première représentation de la chorale des résidents. Depuis la fin de l'année dernière, Michel Delagne intervient bénévolement pour guider les 2 répétitions mensuelles du groupe.

Nous sommes reconnaissants envers l'ensemble des bénévoles, prestataires et partenaires qui œuvrent au quotidien auprès des résidents de l'EHPAD. Grâce à leur engagement et à leur collaboration, nous pouvons offrir un environnement bienveillant, chaleureux et toujours plus riche.

Si vous souhaitez nous rejoindre sur une mission ponctuelle ou sur d'autres actions de soutien, n'hésitez pas à nous contacter !

05.55.22.80.00 - accueil@ehpad-charlesgobert.fr

Conférence de fin de vie

Une conférence-débat, organisée par l'association Être Là ASP 19 en partenariat avec la Mairie de Mansac et l'EHPAD Charles Gobert, s'est tenue le vendredi 24 avril à 20 heures, à la Salle polyvalente de La Rivière de Mansac. Elle porterait sur un sujet essentiel : la place du citoyen face à la fin de vie.

Cette rencontre avait pour objectif d'informer le public sur les droits de chacun en matière de choix de fin de vie, ainsi que sur les dispositifs permettant de les exprimer.

Les intervenants ont présenté de manière claire les directives anticipées, le rôle de la personne de confiance et leur importance, tout en rappelant le cadre légal actuel et l'offre de soins palliatifs disponible sur le territoire de la Basse-Corrèze.

L'association Derniers Secours apportera son éclairage sur l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs proches.

La table réunit M. Peyroux, Juriste, Mme Renard, Pilote du projet Derniers Secours, ainsi que le Dr Descargues et le Dr Chaillou-Vaurie, Gériatres.



L'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires

ASEPT Limousin met en œuvre, chaque année, des programmes de promotion de la santé ciblés selon les populations à laquelle ils s'adressent, principalement auprès des seniors qui vivent à domicile.

Découvrez nos programmes et inscrivez-vous !

11 ateliers gratuits seront organisés sur la commune à partir du 24 août.

Plus d'informations fournies ultérieurement.



<https://www.asept-limousin.fr/>



VIGILANCE FORTES CHALEURS

Face à la hausse des températures, adoptons
les bons gestes pour se protéger et protéger les autres.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER



**BUVEZ
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**
même sans
sensation de soif.



**MAINTENEZ
VOTRE LOGEMENT
AU FRAIS**
fermez volets et
fenêtres le jour.



**PRIVILÉGIEZ
LES ENDROITS
FRAIS OU OMBRAGÉS**



**PORTEZ
DES VÊTEMENTS
LÉGERS**
chapeau, lunettes
et crème solaire.



**ÉVITEZ
LES EFFORTS
PHYSIQUES**
entre 11 h et 18 h.



**PRENEZ DES
NOUVELLES**
des personnes âgées,
isolées ou fragiles.



**N'OUBLIEZ PAS
VOS ANIMAUX**
eau fraîche et zones
ombragées.



NE LAISSEZ JAMAIS
un enfant ou un animal
seul dans un véhicule,
même quelques minutes.



POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES OU SEULES,
vous pouvez vous faire connaître à la Mairie.



**RESTONS VIGILANTS,
SOLIDAIRES ET RESPONSABLES !**



ATTENTION !

En cas de malaise, fortes
fatigues ou vertiges,
appelez le 15.



MANSACOIS À L'HONNEUR

Une centenaire honorée

Le 16 mars 2026, des élus de Mansac, des amis se sont rendus au Varay chez Marie-Françoise et Jacques Lapeyrie pour fêter les 100 ans de Mme Arlette Marchier née le 16 mars 1926 à Périgueux.

Sa carrière professionnelle s'est déroulée à Périgueux, Terrasson et Nice où elle était déléguée des Affaires Sociales de la Caisse des Allocations Familiales. Retraitée en 1986 à Fouras en Charentes-Maritimes, elle a été Conseillère Municipale un mandat.

Elle a eu plaisir à rappeler que pour ses 90 ans elle avait encore dansé un rock endiablé.

En 2024, Marie-Françoise, sa fille, et Jacques, son gendre l'ont accueillie au Varay où elle passe une retraite paisible et entourée. Des fleurs et un coffret gourmand lui ont été offerts.



Aérogommage

Il y a un an, le Corrèzien Olivier Canal habitant de la commune s'est lancé dans l'aérogommage, une technique qui permet de décaper aussi bien le bois, la pierre que des métaux.

Il a réalisé le nettoyage du monument aux morts de Mansac en 2025.



Source : Journal « La Montagne »

Simote Moala

PREMIÈRE RÉUSSIE POUR SIMOTE MOALA



Le jeune pilier droit des Espoirs de 21 ans n'a pas manqué ses débuts au Stadium avec l'équipe première. Une titularisation soldée par une bonne tenue en mêlée fermée et de l'activité en défense.

PHOTO STÉPHANIE PARA

Source : Journal « La Montagne »

Alessia

Alessia, 7 ans, petite-fille de Fatima Machado (Salon Actif coiffure) a envoyé un courrier aux services de Météo France pour demander à ce qu'une tempête puisse porter son prénom, « une tempête qui fait du bonheur, douce et non dangereuse ».

Source : Page Facebook France 3 Nouvelle Aquitaine



Leïa

6 jeunes artistes, âgés de 13 à 18 ans, ont passé une audition dans le cadre de la scène Tremplin Corrèze et du Lovely Festival. Le lauréat se produira en première partie sur la grande scène du Brive Lovely Festival.

Parmi ces jeunes se trouvait Leïa, habitante de la Commune Rue de l'École.



Source : Page Facebook Département de la Corrèze

2 mansacoises candidates à des concours de miss



Camille Maïna

Élue 2^{ème} dauphine 2026 du concours Ambassadrice Limousin

Source : Page Facebook Ambassadrice Limousin



Clara Fernandes

Candidate au concours Miss 15/17 Limousin

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS



Plantation de plantes vivaces au rond-point
avec l'aide de l'Adjoint Axel



Sécurisation des stades
par l'installation de BBlox



Plantation à la stèle de La Borderie
en remplacement de végétaux morts



Maintenance réalisée
sur les défibrillateurs de la commune



Achèvement des travaux du Pont de La Rue
Coût : 280.912,85 € TTC - 158.155 € d'aides



Achèvement des travaux de la Rue Principale
Coût : 295.154,880 € TTC - 164.242 € d'aides

ÉCOLE COMMUNALE

Effectifs des classes

Année 2025-2026 : **125 enfants**

Prévision 2026-2027 : **117 enfants**

Sorties Piscine

Au 1^{er} trimestre 2026, les élèves de la maternelle MS au CM2 ont participé à 7 séances de natation à la piscine d'Objat. Ces sorties ont permis aux enfants de progresser dans l'apprentissage de la natation et de gagner en autonomie dans l'eau.

Pour les élèves de CM2, elles contribuent notamment à l'acquisition du savoir-nager, une compétence essentielle avant leur entrée en 6^e.

Cette activité a été financée conjointement par la Commune et l'Amicale Laïque, que nous remercions pour son soutien aux projets éducatifs de l'École.



Initiation à l'aviron

La classe de Madame Boisserie (CM1-CM2) a été retenue pour faire une initiation à l'aviron.

C'est sous un magnifique soleil que les enfants ont pu apprécier leur 1^{ère} journée d'initiation, le jeudi 21 mai au lac du Causse. Malheureusement en raison des fortes chaleurs et de l'alerte Canicule, ils n'ont pas pu prolonger cette initiation les 25 et 26 juin.

La Commune de Mansac est heureuse d'accompagner de telles initiatives en assurant le transport.



Fête des Écoles



Le 12 juin, les élèves ont présenté leur spectacle de fin d'année sur le thème du cinéma devant un public venu nombreux. Au programme entre autres : les aventures de la **Compagnie des Lapins Bleus**, l'univers des **Minions**, les chansons du **Roi Lion** et une prestation de danse **K-Pop inspirée de Demon Hunters**.

Les enfants ont offert un spectacle de qualité et ont été chaleureusement applaudis par les familles venues nombreuses.

Un grand merci aux enseignants pour leur créativité, à Sandy pour son investissement dans la réalisation des costumes et des décors, aux bénévoles de l'Amicale Laïque, ainsi qu'aux agents municipaux qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée avec la mise en place des chaises et de la scène, prêtée par la commune de Larche que nous remercions chaleureusement également.



Remise des calculatrices aux CM2

Le 29 juin, Régine Porte et Catherine Vaysse, Adjointes au Maire, se sont rendues dans la classe de CM2 pour remettre la traditionnelle « Calculatrice Collège » aux futurs élèves de 6^{ème}. Cette petite cérémonie est, chaque année, un moment très attendu et particulièrement apprécié par les enfants.

Quelques jours auparavant, l'Amicale Laïque avait également gâté les élèves en leur offrant une clé USB ainsi qu'un livret souvenir de leur passage à l'école de La Rivière de Mansac.

Nous souhaitons à chacun d'entre eux une excellente rentrée et une belle réussite dans cette nouvelle étape en 6^{ème} !



CALENDRIER DES FESTIVITÉS

Ce calendrier prévisionnel présente les festivités et animations proposées par les associations ainsi que les cérémonies commémoratives pour le 2^{ème} semestre 2026.

JUILLET

Montain Trail organisé par Western Attitude 19

Dimanche 05/07 - La Borderie

Méchoui du Comité des Fêtes

Dimanche 12/07 - Mansac ou Ombrière

Mansac by night (Inter-associations)

Samedi 18/07 - Place du 14 juillet/Ombrière

SEPTEMBRE

American Days organisés par Western Attitude 19

Samedi 05 et dimanche 06/09 - La Borderie

Repas entrecôtes organisé par Mansac loisirs

Dimanche 06/09 - Salle polyvalente

Rando équestre organisée par Les Chemins de Mansac

Dimanche 20/09 - Mille-Club

Repas de chasse de la CPR

Samedi 26/09 - Salle polyvalente

Rando d'Automne organisée par Mansac loisirs

Samedi 27/09

OCTOBRE

Repas-Concert « Téléphone » organisé par Jack & Stef Productions

Samedi 03/10 - Salle polyvalente

Foire d'Automne (Inter-associations)

Samedi 11/10 - Place du 14 juillet/Ombrière

Rando Halloween organisée par Les Chemins de Mansac

Samedi 25/10 - Mille-Club

NOVEMBRE

Loto de l'Amicale Laïque

Samedi 07/11 - Salle polyvalente

Cérémonies commémoratives

Mercredi 11/11

Repas Choucroute organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 14/11 - Salle polyvalente

Repas-Concert « Années 80 » organisé par Jack & Stef Productions

Samedi 21/11 - Salle polyvalente

Récital organisé par Au fil des pages

Dimanche 29/11 - Salle polyvalente

DÉCEMBRE

Téléthon avec Repas Pot-au-feu (Inter-associations)

Vendredi 04 et samedi 05/12 - Salle polyvalente

Marché de Noël du Comité des Fêtes

Dimanche 06/12 - Salle polyvalente

Repas des aînés

Samedi 12/12 - Salle polyvalente

Rando de Noël organisée par Les Chemins de Mansac

Samedi 12/12 - Mille-Club

Chorale de Noël de Mansac loisirs

Fin du mois de décembre - Église de Mansac



ACCUEIL DE LOISIRS LES LIONCEAUX

Les vacances de février à l'accueil de loisirs

Des vacances de février particulièrement pluvieuses pour les Lionceaux.

Heureusement, les sorties avaient été prévues en intérieur, avec la découverte des "Arènes de Brive" par les enfants de l'ALSH dans le Kid's Park, puis la 2^{ème} semaine pour les ados avec les trampolines et filets suspendus.

Les maternelles et primaires se sont également exercés à la grimpe avec la nouvelle salle de bloc "Antipode" à Brive.

Les bois de la garenne n'étant pas très praticables en période de pluie intense, les enfants ont alterné entre des parcours dans la salle de motricité, des jeux collectifs sous le grand préau et le parc de jeux dans le bourg, au retour du soleil.

Pour préparer le défilé de Carnaval, ils ont enchaîné avec des confections de masques et la décoration d'un char, un ancien chariot de cantine prêté pour la circonstance par Stéphanie.



Les vacances de Pâques à l'accueil de loisirs



Sous un soleil radieux, les enfants ont pu profiter pleinement de ces vacances en extérieur. Une journée a été organisée à la Garenne avec des jeux, une collecte de cailloux pour un projet et des cabanes. Une visite a été rendue aux résidents de l'EHPAD Charles Gobert pour une chasse aux œufs.

Une sortie a eu lieu sur le site du "mouton qui dit non" à Chartrier Ferrière avec des hôtes proposant des activités pédagogiques, puis les enfants sont allés se rafraîchir et pique-niquer à la piscine d'Objat.

L'équipe d'encadrement a peaufiné des activités créatives, comme des décorations de cailloux, des empreintes de main, des confections de papillons ou de fleurs.

Des grands jeux extérieurs ont favorisé le travail d'équipe et le défoulement.

L'activité crêpes des tous petits a encore bien plu et a permis d'agrémenter le goûter !

Place à la dernière ligne droite avant l'Été, pendant laquelle l'équipe d'animation prépare l'Été ainsi que les camps ados !



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Abonnement gratuit



Horaires d'ouverture

Le mardi	16h00 - 17h30
Le mercredi	15h30 - 18h00
Le samedi	10h00 - 12h00

Contact

Adresse : Salle polyvalente - La Rivière

Tél. : 05.55.85.23.66 Port. : 06.71.27.78.69

Site Internet : mansac.bibli.fr

Espace enfants et espace adultes

Services proposés

Environ **7000 documents** (livres, DVD adultes et enfants)

- ✓ Possibilité d'emprunter gratuitement :
 - 3 livres et/ou 3 revues et/ou 3 ouvrages documentaires pour une durée de 3 semaines
 - 3 CD pour une durée de 3 semaines
 - 1 DVD + 1 DVD enfant pour une durée d'une semaine
- ✓ Possibilité de consulter la liste des ouvrages sur le site Internet
- ✓ Possibilité de consulter tous les documents sur place
- ✓ Connexion Internet gratuite pour des recherches documentaires ou pour consulter le catalogue BDP
- ✓ Réservations possibles des ouvrages de la BDP, livraison de la navette 2 fois par mois.
- ✓ Les personnes intéressées peuvent également s'inscrire à la **bibliothèque numérique de la BDP**.
- ✓ La bibliothèque accueille parfois les enfants de l'école en dehors des jours d'ouverture.

**3 boîtes à livres
sur la commune**



Les bénévoles proposent également **de porter des livres à domicile** pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer. Actuellement, 4 personnes de la commune bénéficient de ce service.

Au mois d'avril, les maîtresses de l'École, Mme Quiévreux, Mme Rastelli et Mme Paul, ont accompagné leurs élèves à la Bibliothèque.



L'AGGLO DE BRIVE

L'AGGLO DE BRIVE, c'est 48 communes

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 91 conseillers titulaires dont 33 de Brive

L'Agglo de Brive a installé les nouveaux élus suite aux élections de mars 2026 et désigné le Président, les Vice-Présidents et les conseillers délégués.

Président : Frédéric Soulier, Maire de Brive

15 Vice-Présidents :

- Gérard Soler, 1^{er} Vice-Président, Pôle Ressources avec Délégation générale, Maire de Cosnac
- Laurent Darthou, Pôle Développement durable, Maire de Malemort
- Christian Pradayrol, Pôle Aménagement du Territoire, Conseiller Municipal de Brive
- Philippe Vidau, Pôle Développement économique, Maire d'Objat
- Patricia Buisson, Pôle Tourisme, Maire de Sainte-Féréole
- Alexandra Dousseaud, Pôle Cohésion sociale et petite enfance, Maire de Vignols
- Isabelle David, Zones d'Activités Communautaires, Maire de Mansac
- Hélène Lacroix, Gestion et valorisation des déchets, Maire d'Ayen
- Jean-Louis Lascaux, Finances, Maire d'Allasac
- Jean-Marc Brut, Urbanisme et politique foncière, Maire de Cublac
- Patrick Chanourdie, Eau, Maire d'Ussac
- Bernard Continsouz, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, Maire de St-Viance
- Bernard Laroche, Équipements touristiques, voie verte et chemins de randonnée, Maire de Larche
- Eddie Marcos, Assainissement, Maire de St-Pantaléon-de-Larche
- Sandrine Maurin, Habitat et gens du voyage, Conseillère Municipale de Brive

13 conseillers délégués

- Walter Mammola, Politique de la ville et insertion par l'économie, Conseiller Municipal de Malemort
- Jean Poncharal, Empreinte écologique, Conseil Municipal de Brive
- Jean-Claude Reynaud, Mobilités douces, Maire de Voutezac
- Sylvie Boël, Formation et emploi des jeunes, Conseillère Municipale de Brive
- Hervé Brucy, Handicap et accessibilité, Maire de Noailles
- Stéphane Bruxelles, Transport scolaire, Maire de Sadroc
- Jean-François Chevreuil, Technologie de l'information et de la communication, Maire de Donzenac
- Thierry Fanthou, Suivi de l'exécution budgétaire, Maire de Vars-sur-Roseix
- Philippe Lescure, Nouveaux transferts de compétences et mutualisation, Conseiller Municipal de Brive
- Pierre Monteil, Aménagement économique, Conseiller Municipal de Brive
- Bernard Rousselle, Agriculture et plan alimentaire territorial, Maire de Brignac-La-Plaine
- Monique Serre-Igoulzan, Transport urbain, Maire de Nespouls
- Jean-Luc Souquières, Développement économique exogène, Conseiller Municipal de Brive



Un projet de création ?

Novapôle est un lieu unique pour passer de l'idée à l'action.

C'est une **pépinière d'entreprises innovantes** dédiée à l'agroalimentaire et aux biotechnologies appliquées à l'agriculture et à l'alimentation située sur la **zone de La Nau à Saint-Viance** depuis 2007.

Située sur la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, aux portes du Sud-Ouest et la croisée des territoires, Novapôle accompagne les porteurs de projets.

www.novapole-correze.fr

Tel : 05 55 22 17 90

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil Municipal du 29 janvier 2026

11 PRÉSENTS : Mmes DAVID - PORTE - COUSTILLAS - PESTOURIE -SÉRÉZAT- DALODIÈRE - Mrs CHEVALIER - BOST - LABROUSSE - MOUNEYRAC - LAJOUS.

3 ABSENTS EXCUSÉS : Mme GOUDOUR (Pouvoir à Mme PORTE) - Mrs LIMOUZIN - BARRAS (Pouvoir à Mme DAVID).

Approbation du procès- verbal du Conseil Municipal du 19/12/2025

Les délibérations ont été prises à l'unanimité des membres présents

DEMANDE DE DETR « ÉCOLES NUMÉRIQUES »

La Directrice de l'école fait part de la nécessité de remplacer un vidéo projecteur pour TBI ainsi de renouveler l'équipement informatique. Il est suggéré l'acquisition d'un équipement mobile, une valise composée de 15 tablettes numériques tactiles Samsung, 15 coques, une borne d'accès wifi.

Coût du matériel informatique	Montant HT	Montant TTC	DETR
Vidéo- projecteur	1.771,50 €	2.125,80 €	50% de la dépense HT 3.663,95 €
Valise de 15 tablettes	5.556,40 €	6.667,68 €	
Total	7.327,90 €	8.793,48 €	

Une aide de l'Etat dans la cadre du programme « Ecoles numériques » de 50 % soit 3.663,95 € HT est demandée. La dépense sera prévue au BP 2026.

DEMANDE D'AIDE EUROPÉENNE COUR OASIS

Est rappelé le projet de renaturation de la cour de l'école à La Rivière. Les périodes de canicules récurrentes mettent en évidence le problème des aménagements passés des cours d'école où le bitume est dominant. Celui-ci conserve et réfléchit la chaleur et il ne permet pas la perméabilisation des sols. Un travail de réflexion a été mené par le CAUE et le CPIE avec les enfants de l'école. Ils ont pu réfléchir à l'usage actuel de la cour de récréation : zone de jeux collectifs, points calmes, autres jeux individuels ou par petits groupes) ... Ils ont ensuite pu définir le réaménagement souhaité pour répondre à leurs attentes, aux attentes environnementales et à la lutte contre la chaleur. Ces ateliers de réflexions ont abouti à l'élaboration de 2 maquettes, base de travail du bureau d'études. L'étude a été confiée au Bureau d'études Dejante qui a estimé les travaux à 315.000 € HT.

Mme La Présidente propose de valider ce projet de

renaturation de cour d'école appelé Cour Oasis et de solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du FEDER de 80%.

DEMANDE DETR ACQUISITION GRANGE

Mme La Présidente rappelle le contact pris avec M. Jacques Mouneyrac pour l'acquisition de sa grange située place du 11 novembre au Bourg de Mansac. Des travaux importants étaient alors engagés notamment la construction du pont à La Rue et cela ne permettait pas d'envisager cet achat à ce moment-là. Ces travaux étant en cours d'achèvement, un nouveau contact a été pris avec ce propriétaire qui accepte de nous céder sa grange pour une somme de 50.000 €. Les frais estimés d'actes notariés sont de 2.200 € environ. La dépense globale serait de 52.200 € frais de notaire compris.

La grange est située au 49 rue des Lilas, sur la parcelle cadastrée ZP 114, d'une contenance de 329 m² dont 195 m² bâti. Cette grange située en cœur du bourg de Mansac aurait une vocation culturelle avec une salle de réunion, un espace d'exposition, de conférences et petits spectacles...

Mme La Présidente propose de demander une aide de l'Etat dans le cadre de la DETR pour un montant de 40% « Acquisition de patrimoine et acquisition foncière en vue de réaliser un équipement soit 24.000 € ainsi qu'une aide du Conseil Départemental pour un montant de 40% pour la création de cette salle culturelle.

DEMANDE DE DETR ET AIDE CD VOIRIE LA RUE

Mme La Présidente rappelle que la voirie de La Rue est dégradée et que les travaux prévus de réfection ont été repoussés compte tenu de la reconstruction du pont de La Rue, travaux qui allaient générer d'autres dégradations liées aux passages des engins de chantier.

Les travaux de reconstruction du pont (aidés financièrement par le programme SOS Pont) seront achevés fin février 2026. Il y a donc nécessité de remettre en état une partie de cette voie communale de La Rue. Un devis a été demandé à l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie. Le montant est de 47.051,81 € HT.

Mme La Présidente propose de solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de la DETR de 45%, du Département pour l'aide à la voirie.

AVENANT AMÉNAGEMENT DE BOURG LA RIVIÈRE TRANCHE 2

L'entreprise EUROVIA attributaire du marché d'aménagement d'espaces publics Rue Principale à La Rivière fait part de la nécessité de réaliser 2 branchements EP pour un montant de 1.275 € HT l'un soit 2.550 € HT. Mme la Présidente propose d'accepter l'avenant de l'entreprise EUROVIA d'un montant de 2.550 € HT soit 3.060 € TTC pour la pose de 2 branchements EP.

La dépense sera prévue au BP 2026 à l'article « Aménagement de bourg La Rivière tranche 2 » ajusté.

Eaux Pluviales Rue des Hortensias

Un riverain alerte sur le ruissellement important des eaux de pluie dans sa propriété et son atelier à l'occasion de gros orages. Lors des aménagements de la rue des hortensias des trottoirs avaient été prévus sur cette voie. Ceux-ci ne sont pas présents devant la parcelle concernée d'où les eaux de pluie ne sont pas suffisamment canalisées et guidées vers le réseau d'eaux pluviales.

Un devis a été demandé à l'entreprise Pignot. Il s'élève à 3.500 € HT soit 4.200 € TTC. Il est proposé de faire réaliser en urgence les travaux de mise en place de caniveau sur 5 ml avec regard grille et regard dans le réseau Eaux Pluviales.

Cette dépense sera à inscrire au BP 2026.

DEMANDE AIDE EUROPÉENNE FEDER PARCOURS SANTÉ ET ESPACE FITNESS

Mme La Présidente rappelle le projet de création d'un parcours de santé de 1 km autour des espaces sportifs à La Rivière. Sur ce parcours des agrès santé seraient positionnés tous les 200 m, un espace fitness serait prévu, un parcours disc Golf, ainsi que d'autres équipements.

Le bureau d'études EP Ingénierie a réalisé une estimation de ce projet. Il est évalué à 185.045 € HT soit 237.597,78 € TTC dont les études de 7% soit 12.953 € HT soit 15.543,60 € TTC. Est sollicitée une aide européenne dans le cadre du FEDER de 80% pour ce projet sport et santé.

Conseil Municipal du 21 mars 2026

19 PRÉSENTS : Mmes DAVID - PORTE - DALODIÈRE - SÉRÉZAT - VAYSSE - DELMAS - MAÏNA - PRÉPOINT - CAROLA - CALOCH - Mrs MOURoux - SENNY-PALANY - CHEVALIER - LIMAT - LABROUSSE - BÜRER - CHABRIER - CHAPUS - CHRISMANN

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29/01/2026

ÉLECTION DU MAIRE

Une seule candidature : Isabelle David qui obtient 16 voix sur 19 suffrages exprimés - 3 blancs.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Une seule liste est présentée : Didier Mouroux - Régine Porte - Axel Senny Palany - Catherine Vaysse - Vincent Chevalier qui obtient 16 voix - 3 blancs.

TAUX DES INDEMNITÉS

- 1^{er} adjoint : 21.38% de l'indice brut terminal de la fonction publique (768,63 € net)
- 2^{ème} adjoint : 21.38% de l'indice brut terminal de la fonction publique (768,63 € net)
- 3^{ème} adjoint : 14.25% de l'indice brut terminal de la fonction publique (512,29 € net)
- 4^{ème} adjoint : 14.25% de l'indice brut terminal de la fonction publique (512,29 € net)
- 5^{ème} adjoint : 14.25% de l'indice brut terminal de la fonction publique (512,29 € net)

18 voix pour, 1 abstention (JP. Chrismann)

INDEMNITÉ DE FONCTION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Aurélie Delmas - Aurélien Bürer - Bruno Limat

7.13 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (256,33 € net)

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

En application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales et pour la durée du mandat, certaines délégations sont confiées au Maire : emprunt dans la limite des sommes inscrites au budget, marchés, assurance, concessions cimetière, dons et legs, vente de petits biens mobiliers, fixer les honoraires des avocats notaires huissiers, ester en justice, intenter des actions en justice ou défendre la commune, réaliser des lignes de trésorerie, fixer les tarifs d'occupation du domaine public, alignement, demande d'autorisation d'urbanisme, demander les subventions, droit de préemption urbain.

RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES

Autorisation donnée au Maire de recruter des agents non titulaires.

CORRESPONDANT DÉFENSE

Régine Porte

FDEE19

- Titulaires : Didier Mouroux et Philippe Chabrier
- Suppléants : Axel Senny-Palany et Vincent Chevalier

MISSION LOCALE

- Titulaire : Aurélie Delmas
- Suppléante : Sonia Maïna

SIAM et NATURA 2000

- Titulaire : Jean-Luc Chapus
- Suppléant : Aurélien Bürer

SYNDICAT DU COLLÈGE DE LARCHE

- Titulaires : Régine Porte et Aurélie Delmas
- Suppléants : Catherine Vaysse et Bruno Limat

19 voix

CONSEIL D'ADMINISTRATION EHPAD CHARLES GOBERT

- Titulaire : Catherine Vaysse
- Suppléant : Sonia Maïna

CONSEIL DE VIE SOCIALE EHPAD CHARLES GOBERT

- Titulaire : Régine Porte
- Suppléant : Sonia Maïna

CAO

- Titulaires : Didier Mouroux, Philippe Chabrier, Lorette Caloch
- Suppléants : Régine Porte, Vincent Chevalier, Elsa Carola

COMMISSIONS COMMUNALES

Mme Isabelle David, Maire, est présidente de toutes les commissions communales.

VOIRIE - ESPACES PUBLICS - RÉSEAUX - SERVICES TECHNIQUES - RURALITÉ

Didier Mouroux, Adjoint au Maire, Axel Senny-Palany, Aurélien Bürer, Philippe Chabrier, Maryline Prépoint, Vincent Chevalier, Jean-Paul Chrismann

VIE SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE - GRAND ÂGE - SANTÉ - SOCIAL

Régine Porte, Adjointe au Maire, Catherine Vaysse, Aurélie Delmas, Sonia Maïna, Joëlle Dalodière, Lorette Caloch

Consultatifs : Michel Daumas-Bros, Olga Pestourie

BÂTIMENTS - ÉQUIPEMENTS PUBLICS - SÉCURITÉ - ACCESSIBILITÉ - CONTRÔLES

Axel Senny-Palany, Adjoint au Maire, Aurélien Bürer, Didier Mouroux, Jean-Luc Chapus, Maryline Prépoint, Elsa Carola

Consultatifs : Olga Pestourie

VIE ASSOCIATIVE - SPORT - JEUNESSE - ANIMATIONS

Catherine Vaysse, Adjointe au maire, Nicolas Labrousse, Aurélie Delmas, Vincent Chevalier, Jean-Luc Chapus, Joëlle Dalodière

Consultatifs : Nadir Zareb, Didier Labrousse

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE - SITE INTERNET - RÉSEAUX SOCIAUX - RELATIONS PRESSE - CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Vincent Chevalier, Adjoint au Maire, Bruno Limat, Nicolas Labrousse, Catherine Vaysse

GESTION DES SALLES COMMUNALES – GESTION DES CIMETIÈRES – ENVIRONNEMENT

Aurélien Bürer, Conseiller délégué, Axel Senny-Palany, Catherine Vaysse, Sonia Maïna, Jean-Luc Chapus

FINANCES – URBANISME - CULTURE

Aurélie Delmas, Conseillère déléguée, Didier Mouroux, Philippe Chabrier, Régine Porte, Carine Sérézat, Joëlle Dalodière, Elsa Carola

Consultatifs : Aurélien Auchabie, Sonia Goudour, Nathalie Mérino

INGÉNIERIE TÉLÉCOM ET RÉSEAUX – BULLETIN MUNICIPAL – COOPÉRATION CITOYENNE

Bruno Limat, Conseiller délégué, Vincent Chevalier, Régine porte, Carine Sérézat, Joëlle Dalodière, Lorette Caloch

CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Régine Porte, Catherine Vaysse, Elsa Carola, Didier Mouroux, Jean-Paul Chrismann

CONSEIL DE DISCIPLINE

- Titulaires : Didier Mouroux, Axel Senny-Palany, Régine Porte
- Suppléants : Catherine Vaysse, Aurélie Delmas, Vincent Chevalier

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Proposition de 24 contribuables pour choix de la DGFIP.

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

Lecture de la charte qui précise les droits et devoirs de l'élu local.

Conseil Municipal du 24 avril 2026

18 PRÉSENTS : Mmes DAVID - PORTE- SÉRÉZAT - VAYSSE - DELMAS - MAÏNA - PRÉPOINT- CAROLA - CALOCH - Mrs MOURoux - SENNY-PALANY - CHEVALIER - LIMAT - LABROUSSE - BÜRER - CHABRIER - CHAPUS - CHRISMANN

1 ABSENTE EXCUSÉE : Mme DALODIÈRE (pouvoir I. DAVID)

Approbation du procès- verbal du Conseil Municipal du 21/03/2026

Les délibérations ont été prises à l'unanimité des membres présents.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Présente un excédent de 361.888,30 €.

COMPTE DE GESTION

Approbation.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

361.888,30 € sont virés à la section d'investissement.

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

BUDGET PRIMITIF 2026

Il s'équilibre à 1.150.920 € en fonctionnement et 939.305,99 € en investissement (Aménagement rue principale tranche 2, construction pont La Rue, voirie La Rue, éclairage public, pont de Nouailles, travaux eaux pluviales, enrochement, acquisition grange, école

numérique, étuve cantine, informatique secrétariat mairie, voirie).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Restos du cœur Terrasson 100 €, Comité des fêtes 1.720 €, Tennis club 385 €, Mansac avenir 230 €, OLLFM Foot 1.000 €, Amicale de chasse 230 €, Amicale laïque 550 €, ANACR 95 €, La belle époque 230 €, Mansac Loisirs 230 €, FNACA 305 €, Coopérative scolaire 100 €, BCP 230 €, CPR 230 €, Association des paralysés 50 €, Gymnastique volontaire 230 €, Prévention routière 25 €, Ligue contre le cancer 75 €, Ecole de musique intercommunale 400 €, Au fil des pages 700 €, RCVN rugby 2.500 €, Restos du cœur Saint-Pantaléon-de-Larche 100 €, Bon pied bon œil 230 €, Don du sang 50 €, La pétanque riveraine 230 €, La banque alimentaire 40 €, La mission locale 1.337,90 €, Western attitude 230 €, Les chemins de Mansac 695 €(dont 200 € exceptionnels), MAM Arc en ciel 230 €, France Alzheimer 90 €, Freedman clan 230 €, Jack et Steph 230 €, Mans'Active 230 €.

ENROCHEMENT CIMETIÈRE MANSAC

Lors des travaux de l'extension du cimetière au bourg de Mansac, était prévue la végétalisation d'un talus. Dans l'attente et compte tenu d'une pluviométrie importante début 2026, des glissements de terrains sont constatés.

Il y a urgence à réaliser des travaux d'enrochement pour tenir ce talus et sécuriser le cimetière ancien. Ces travaux urgents sont confiés à l'entreprise Pignot pour un montant de 10.150 € HT soit 12.180 € TTC.

ENROCHEMENT PONT LA RUE

Lors de travaux réalisés par l'entreprise Guy de reconstruction du pont de La Rue, la période de fortes pluies a mis à jour la nécessité de réaliser un enrochement sur l'un des piliers.

L'avenant soumis par l'entreprise Guy d'un montant de 7.812 € HT soit 9.374 € TTC pour la pose et la fourniture d'enrochement au pont de La Rue est validé.

AVENANT VOIRIE 2025

Lors des travaux de voirie 2025 sur la voie communale de Barde, à la demande d'un riverain, un travail supplémentaire a été réalisé.

Le marché s'élevait à 5.000 € HT soit 6.000 € TTC. L'avenant est de 1.375€HT soit 1.650€TTC. Cette dépense supplémentaire est validée.

AMÉNAGEMENT RUE PRINCIPALE TRANCHE 2

Lors de la réunion de présentation du projet d'aménagement de la Rue Principale tranche 2 aux commerçants de La Rivière, ceux-ci ont fait part de leur souhait de voir implanter un second plateau ralentisseur.

Après accostage financier, un avenant de 9.796,40 € HT soit 11.755,68 € TTC est nécessaire.

	Montant HT	Montant TTC
Marché total des travaux	236.166,00 €	283.399,20 €
Accostage financier	245.962,40 €	295.154,88 €

Les financeurs	Montant
Conseil Départemental	25.000 €
Etat DETR	60.000 €
FST Agglo	29.420 €
Agence de l'eau (en attente)	50.522 €
Total	164.942 € soit 67% du HT

Il est décidé de répondre favorablement à la demande des commerçants et de faire réaliser ce second plateau par l'entreprise Eurovia et d'accepter l'avenant de 9.796,40 € HT soit 11.755,68 € TTC.

PONT DE NOUAILLES

Lors des fortes précipitations de début 2026 et l'usage de cette voie communale par des véhicules lourds, le passage busé sous voirie à Nouailles s'est affaissé rendant la voie impraticable.

Un devis a été demandé à l'entreprise Pignot. Il s'élève à 20.960 € HT soit 25.152 € TTC. Il comprend : démolition d'un mur en pierre, terrassement et évacuation des matériaux, fourniture et pose d'ouvrage en béton ovoïde, un habillage de tête d'ouvrage, le remblaiement et la réfection de chaussée sur le périmètre en enduit bicouche.

Il est décidé de faire réaliser ces travaux en urgence pour rendre à nouveau accessible cette voie aux habitants du village.

VOIRIE LA RUE

La réfection de la voirie communale de La Rue avait été repoussée dans l'attente de la reconstruction du pont de La Rue sur le ruisseau La Borderie. Ces travaux étant achevés, il y a lieu de consulter des entreprises pour réaliser cette remise en état.

Une estimation a été réalisée par l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie. Travaux : 44.811,25 € HT soit 53.773,50 € TTC. Maîtrise d'œuvre : 2.240,56 € HT soit 2.688,68 € TTC. Le financement prévu est le suivant : DETR 45% 21.173,31 € - CD 10.125 € - Commune 15.753,50 €.

Le dossier de consultation des entreprises est déposé sur la plateforme Achat public. La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 05 juin à 18h.

FST 2026

Mme La Présidente rappelle le projet d'acquisition d'une grange au bourg de Mansac pour la création d'une salle culturelle. Il est proposé de solliciter l'Agglo de Brive dans le cadre du Fonds de Soutien Territorial aux communes (FST).

Le coût de cette acquisition est de 52.200€ frais de notaires compris. Le plan de financement serait : DETR 40% 22.880 € - FST 13.050 € - Commune 18.270 €.

PARTICIPATION COMMUNALE AUX DÉPENSES DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉNERGIE DE LA CORRÈZE (FDEE 19)

La contribution de la commune de Mansac pour 2026 s'élève à 4.626 €. La participation fiscalisée est retenue.

ÉCOLES NUMÉRIQUES 2026

La Directrice de l'école a fait part de la nécessité du remplacement d'un vidéo projecteur pour TBI ainsi que du besoin de renouvellement de l'équipement informatique.

Un devis a été demandé à l'entreprise AEL pour l'acquisition de ces équipements dont une valise de 15 tablettes Samsung, 15 coques, une borne d'accès wifi.

Coût du matériel informatique	Montant HT	Montant TTC	DETR
Vidéo-projecteur	1.771,50 €	2.125,80 €	50% de la dépense HT 3.663,95 €
Valise de 15 tablettes	5.556,40 €	6.667,68 €	
Total	7.327,90 €	8.793,48 €	

ÉTUVE MOBILE CANTINE

Cet équipement, acquis il y a plus de 20 ans, ne fonctionne plus. Le personnel de cantine fait part de son intérêt pour une étuve de 10 niveaux qui maintient et remet en température, qui est mobile pour un service en salle facilité, sans rupture de température.

Un devis a été demandé à la société Equip'Froid. Il s'élève à 2.410 € HT soit 2.892 € TTC (10 grilles comprises).

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT RGPD AVEC LA SOCIÉTÉ GAIA ET RECONDUCTION DE LA MISSION DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

Dans le cadre de la démarche de conformité de la commune au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), un contrat avait été conclu avec la société GAIA.

Son renouvellement est proposé afin d'assurer la continuité du suivi des obligations légales en matière de protection des données personnelles ainsi que la reconduction de la mission de Délégué à la Protection des Données.

IHTS

Mme La Présidente propose d'attribuer une indemnité à Mme Barras, Secrétaire générale de Mairie, pour les travaux supplémentaires occasionnés par les élections municipales du 15 mars 2026 soit 135,30 €.

DEMANDE D'AIDE SOCIALE

L'assistante sociale de secteur fait part de la difficulté rencontrée par 2 familles.

Des aides de 300€ et de 200€ sont accordées.

Conseil Municipal du 05 juin 2026

16 PRÉSENTS : Mmes DAVID - PORTE- SÉRÉZAT - VAYSSE - DELMAS - MAÏNA - PRÉPOINT- CAROLA - CALOCH - Mrs SENNY-PALANY - CHEVALIER - LIMAT - LABROUSSE - BÜRER - CHAPUS - COVEX

3 ABSENTS EXCUSÉS : Mme DALODIÈRE (pouvoir R. PORTE), Mrs. CHABRIER (pouvoir I. DAVID), MOUROUX (pouvoir V. CHEVALIER)

Approbation du procès- verbal du Conseil Municipal du 24/04/2026

SÉNATORIALES – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS.

L'objet de la séance est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Ils sont élus sans débat au scrutin secret.

Commune de 1000 habitants et + : **5 titulaires et 3 suppléants.**

2 listes ont été déposées et présentées.

Liste A : Mansac pour tous représentée par Isabelle DAVID

Liste B : Energies nouvelles pour Mansac représentée par Elsa CAROLA

• Élection des délégués titulaires :

Nombre de bulletins :	19
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	19

La liste A obtient 16 voix - La liste B obtient 3 voix

Les résultats sont : Liste A : 5 sièges - Liste B : 0 siège.

• Élection des délégués suppléants :

Nombre de bulletins :	19
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	19

La liste A obtient 16 voix - La liste B obtient 3 voix

Les résultats sont : Liste A : 3 sièges - Liste B : 0 siège.

Les délégués élus sont :

- Isabelle DAVID,
- Didier MOUROUX,
- Régine PORTE,
- Vincent CHEVALIER,
- Aurélie DELMAS,
- Nicolas LABROUSSE,
- Sonia MAÏNA,
- Bruno LIMAT.

Conseil Municipal du 03 juillet 2026

18 PRÉSENTS : Mmes DAVID - PORTE- SÉRÉZAT - VAYSSE - DELMAS - MAÏNA - DALODIÈRE- CAROLA - CALOCH - Mrs MOUROUX - SENNY-PALANY - CHEVALIER - LIMAT - LABROUSSE - BÜRER - CHABRIER - CHAPUS - COVEX

1 ABSENTE EXCUSÉE : Mme PRÉPOINT (pouvoir D. MOUROUX)

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05.06.2026 - 19 voix Pour

GESTION COMMUNALE - POUR INFORMATION

Emprunt pour le financement du pont et la tranche 2 d'aménagement des espaces publics Rue Principale 199.000 € - Caisse d'Épargne - 12 ans - Taux 2,45% annexé livret A - Amortissement constant - Trimestriel

APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(Rapporteur : I. David)

L'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur. Il doit être adopté dans les 6 mois qui suivent son installation.

Le règlement intérieur précédemment adopté en date du 27/11/2020 continue à s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau. Le contenu du règlement intérieur a vocation à fixer des règles propres de fonctionnement interne du Conseil Municipal, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Certaines dispositions doivent obligatoirement y figurer (questions orales), d'autres doivent y être évoquées si la commune le décide, et un certain nombre de mesures sont facultatives et laissées à l'appréciation du Conseil Municipal. Le règlement intérieur constitue une véritable législation interne du Conseil Municipal. Le projet de Règlement Intérieur du Conseil Municipal de Mansac annexé est soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil Municipal.

19 voix Pour

ATTRIBUTION DE MARCHÉ VOIRIE LA RUE

(Rapporteur : D. Mouroux)

La délibération du 24/04/2026 a lancé la consultation des entreprises pour les travaux de réfection de voirie à La Rue. L'estimation est de 44.811,25 € HT soit 53.773,50 € TTC.

6 entreprises ont déposé une offre : Malet, Colas, Lalignand, Eurovia, Pignot, Lagarde & Laronze.

L'analyse des offres a été réalisée par l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie selon les critères suivants : 60% la valeur technique, 40% le prix. La dépense est prévue au BP 2026. L'entreprise Lalignand, mieux-disante, est retenue (offre avec variante : scarification reprofilage en grave non traitée, cloutage, revêtement bicouche) pour un montant de 34.859,50 € HT soit 41.831,40 € TTC. Aides obtenues : DETR 45%, CD19 10.125€.

19 voix Pour

TOUR ET LOCICIEL MAIRIE

(Rapporteur : B. Limat)

Le matériel informatique actuel ne permet plus la mise à jour des logiciels et l'installation de Windows 11.

Un devis a été demandé auprès de CERIG pour la

prévision budgétaire 2026 (1.932 € TTC). Le devis actualisé s'élève à 1.760 € HT soit 2.112 € TTC.

La dépense est prévue au BP 2026. Délibération modificative prise pour le règlement de la différence entre prévisionnel et réel de 180€.

19 voix Pour

PAIEMENT PAR CESU

(Rapporteur : R. Porte)

De nombreuses familles demandent un paiement par CESU pour le règlement de l'accueil de loisirs. Pour cela, la mairie doit délibérer pour accepter le CESU comme moyen de paiement pour l'ALSH, s'affilier au CRCESU, s'inscrire auprès de la plate-forme CR-CESU.

19 voix Pour

AVIS PARC SOLAIRE SOLARVIA

(Rapporteur A. Bürer)

Un permis a été déposé par SOLARVIA filiale du groupe VINCI concernant un projet de construction d'un parc photovoltaïque au Jarry, sur un délaissé autoroutier entre A89 et péage. Les parcelles concernées sont cadastrées ZM 125 - ZM 137- ZH 80 en zone A et N au PLU 2006. Les premiers contacts ont été pris par Vinci-Autoroutes en 2022 avec la commune de Mansac. En 2023, l'Etat a demandé aux communes de recenser les Zones d'Accélération de Production des Energies Renouvelables et une délibération du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2023 a retenu à l'unanimité ces parcelles comme ZAENR. D'où au PLU validé le 16.10.2025, la parcelle a été classée en zone NPH (naturelle photovoltaïque). L'unité de production photovoltaïque s'établirait sur une surface clôturée de 65 117m² pour une surface totale des panneaux photovoltaïques (en projection verticale au sol) de 26 717m². La parcelle est déjà artificialisée car elle a servi de plateforme pour les travaux autoroutiers de l'A89. Les panneaux seront installés au Jarry sur des structures fixes, orientées plein sud et inclinées à 17°. L'accès se ferait via la RD 133. Les points de vigilance : la réverbération, les zones humides, le recensement des espèces, l'intégration paysagère. L'enquête publique s'est déroulée en mairie avec la présence du commissaire enquêteur le mercredi 27 mai 2026 de 9h à 12h, le mardi 9 juin 2026 de 9h à 12h et 13h30 à 17h30, le jeudi 25 juin de 9h à 12h. Il est demandé au conseil municipal de donner un avis avant le 10 juillet sur le projet de parc photovoltaïque au sol de SOLARVIA groupe VINCI. L'Agglo et le SEBB ont donné un avis favorable.

16 Voix Pour - 3 voix Contre (E. Carola, L. Caloch, E. Covex)

RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

(Rapporteur : A. Delmas)

Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

Me Jacques VAYLEUX j.vay@orange.fr et Me Martine GOUT mg@mgdc-avocats.fr sont nommés en qualité de référents déontologues des élus, jusqu'à l'expiration du mandat 2026-2032. L'indemnité par vacation : 80€.

19 voix Pour

RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA COUR RÉGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BRIVE

(Rapporteur I. David)

La Chambre régionale des comptes Nouvelle Aquitaine a procédé au contrôle des comptes et à la gestion de la CABB pour les exercices 2020 et suivants. Ce rapport d'observations définitives doit être communiqué au Conseil Municipal lors de sa plus proche réunion et donne lieu à débat. Les recommandations portent sur le pacte financier, une amélioration de la qualité des comptes.

ACTION SOCIALE

(Rapporteur : R. Porte)

Retirée.

RECRUTEMENT, LE CAS ÉCHÉANT, D'UN AGENT CONTRACTUEL LORSQUE LES BESOINS DU SERVICE OU LA NATURE DES FONCTIONS LE JUSTIFIENT

(Rapporteur : I. David)

L'emploi permanent d'ATSEM à temps complet conformément à la nomenclature statutaire a vocation à être occupé par un fonctionnaire. Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel pour une durée de 3 ans maxi si contraintes particulières.

19 voix Pour

MOTION RELATIVE A LA COMPÉTENCE « DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ »

(Rapporteur : D. Mouroux)

Le comité syndical de la FDEE 19 a adopté une motion en date du 26 février 2026 qui fait état : du nouvel acte de décentralisation en cours de préparation pour clarifier les compétences au niveau local, le « qui fait quoi ? », de l'intention du Gouvernement de reconnaître le Département comme « chef de file des réseaux de proximité ». Les inquiétudes et remarques de la FDEE sont les suivantes : la distribution du gaz et de l'électricité est un service de proximité dont les compétences relèvent du bloc communal, le lien étroit à préserver entre les services publics de réseaux et les politiques publiques locales, la taxe départementale sur l'électricité non complètement reversée aux

syndicats pour financer les investissements sur le réseau public de distribution d'électricité, la nécessité d'un reversement du produit de taxe communale sur l'électricité affecté à l'investissement sur les réseaux et non à d'autres dépenses, l'importance des besoins sur le territoire des communes rurales, le rôle majeur des syndicats d'énergie.

19 voix Pour

INFORMATIONS DIVERSES

Tirage au sort jurés d'assises

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie

www.mansac.fr



1^{er} tour

Dimanche 18 avril 2027

2^{ème} tour

Dimanche 2 mai 2027

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 ET BUDGET PRIMITIF 2026

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2025					
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
DÉPENSES					
Charges à caractère général	315.470,80 €	32,78%	Dépenses d'équipement	482.364,02 €	83,02%
Charges de personnel	529.718,26 €	55,04%	Remboursement emprunt	90.111,60 €	15,51%
Atténuation de produits	905,00 €	0,09%	Immobilisations corporelles	1.960,80 €	0,34%
Autres charges de gestion	101.980,86 €	10,60%	Immobilisations en cours	6.600,00 €	1,14%
Charges financières	12.082,08 €	1,26%			
Charges exceptionnelles	382,00 €	0,04%			
Dotations aux provisions	1.918,00 €	0,19%			
TOTAL	962.457,00 €	100%		581.036,42 €	100%
RECETTES					
Atténuation de charges	42.205,99 €	3,56%	Subventions	157.758,93 €	31,19%
Produits des services	98.245,17 €	8,29%	Emprunt	0,00 €	
Impôts et taxes	183.940,64 €	15,52%	Amortissements des immo	1.918,00 €	0,38%
Fiscalité locale	552.374,00 €	46,60%	Dotations fonds et réserves	64.754,85 €	12,80%
Dotations et participations	255.421,45 €	21,55%	Excédents de fonct capitalisés	272.434,82 €	53,87%
Autres produits de gestion	53.170,98 €	4,49%	Immobilisations incorporelles	8.560,80 €	1,69%
Produits exceptionnels			Emprunts et dettes assimilées	300,00 €	0,06%
TOTAL	1.185.358,23 €	100%		505.727,40 €	100%

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2025

Maison de santé, extension cimetière au bourg, colonnes enterrées, éclairage public, voiries (tronçons à Longevialle, La Besse, Perrier haut, Le Bouscatel, Barde, Rue de l'usine), achat terrain école, éclairage place du 14 juillet, porte sécurisée La Poste, décapage par aéro gommage monument aux morts au bourg, four cantine, ordinateur école, blocs ombrière, peinture chapelle, études Cour oasis, études Parcours santé

COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement 2025	962.457,00 €	1.185.358,23 €	222.901,23 €
Report Fonctionnement N-1		138.987,07 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	962.457,00 €	1.324.345,20 €	361.888,30 €
Investissement 2025	581.036,42 €	505.727,40 €	
Report Investissement N-1	210.346,78 €		
RAR Investissement	349.038,46 €	268.529,14 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	1.140.421,60 €	774.256,54 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	2.102.878,60 €	2.098.601,70 €	

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2025

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement RAR	80.509,32 €
Reste sur Excédent de fonctionnement A reporter au BP 2026	281.378,98 €
TOTAL	361.888,30 €

INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS 2026

Aménagement d'espaces publics Rue Principale tranche 2, reconstruction du pont à La Rue, Eclairage public, voirie La Rue, pont de Nouailles, enrochement cimetière, enrochement pont, travaux réseaux eaux pluviales, acquisition grange au bourg, école numérique, tour et logiciel mairie, étuve mobile cantine, extincteurs

BUDGET PRIMITIF 2026

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Crédits de fonctionnement votés	1.150.920,00 €	1.150.920,00 €
Résultat reporté		0,00 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	1.150.920,00 €	1.150.920,00 €
INVESTISSEMENT		
Crédits d'investissement votés	377.511,73 €	23.175,00 €
Virement ordre		15.297,10 €
RAR	349.038,46 €	268.529,14 €
Solde d'exécution reporté	285.655,80 €	54.000,00 €
Résultat reporté		361.888,30 €
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	1.012.205,99 €	722.889,54 €
TOTAL BUDGET	2.163.125,90 €	1.873.809,50 €
<i>DONT EMPRUNT PRÉVISIONNEL D'ÉQUILIBRE DE</i>		289.316,45 €

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Mila Magneron, Kawtar Meski, Éléa Le Bonhomme, Anna Chevalier, Cyrielle Cambonie, Dania Dos Santos Carvalho, Manon Le Bonhomme, Gabin Laurier, Mélodie Chevalier, Corentin Laurier, Louis Bouillaguet Estrade, Maxence Aubert Marliot, Alban Coste, Louis Méricot, Lucas Aubert Marliot avec Régine Porte, Adjointe au Maire et Aurélie Delmas, Conseillère Déléguée

CME du 30 Avril 2026

Tous les jeunes élus sont présents.

Avant de commencer la réunion, Madame PORTE Régine, adjointe au Maire, présente Madame Aurélie DELMAS, nouvelle Conseillère élue.

Régine PORTE remercie Sophie COUSTILLAS qui a accompagné ce CME pendant 6 ans.

- Les élus du CME demandent des jeux pour la période récréative de 12h30 à 13h30.
 - **Boîtes de multi-jeux achetées par la Mairie.**
- Ils demandent également de prendre en compte plusieurs filets de foot.
 - **Les filets seront changés avant la rentrée de septembre.**
- Ils demandent si Stéphanie peut élaborer des repas à thème.
 - **Demande transmise et acceptée.**
- Ils renouvèlent à nouveau le problème du bruit à la cantine.
 - **Des contacts sont pris. Des devis sont en cours.**

CME du 09 juin 2026

Tous les jeunes élus sont présents.

Aujourd'hui, une seule demande : « une boîte à idées peut-elle être installée pour que tous les élèves puissent proposer leurs suggestions ? ».

- **Installée pour la rentrée de septembre.**

Nous avons distribué aux enfants la carte de Mansac indiquant le nombre d'habitants et la surface. Ils ont pu visualiser la forme de leur commune et repérer leur village.

Une nouvelle réunion se tiendra avant les vacances à la Mairie en présence de Madame le Maire.

Remise des médailles le 02 juillet

Dernière réunion de l'année pour le Conseil Municipal des Enfants !

À cette occasion, Mme Le Maire Isabelle David, Régine Porte, Adjointe à la Vie Scolaire, et Aurélie Delmas, Conseillère déléguée, ont reçu les élus du CME dans la salle d'honneur de la Mairie. Elles ont remis leur médaille aux nouveaux élus de CE2.

Ce fut également l'occasion de remercier nos deux élus de CM2, qui terminent leur mandat avant leur entrée en 6^{ème}. Nous leur souhaitons une belle réussite pour la suite !



Les élus du CME



Les élus de CM2 qui quittent le CME



Les nouveaux élus de CE2

NOS PARTENAIRES

ELECTROZINC



Parc industriel de la Rivière - 19520 MANSAC
Tél. 05 55 85 16 28
electrozinc@orange.fr

Nathalie FAURE
06.44.00.28.69

Libération des Blocages Transgénérationnels
Réharmonisation Emotionnelle
Sortir des Schémas Répétitifs
Séances de Relaxation

Adultes - Adolescents - Enfants



Frédéric CHEIZE
FCMS
Maintenance - Services



☎ **06.14.84.73.45**

Maintenance industrielle: électromécanique / pneumatique / hydraulique -

Le Bourg 19520 MANSAC - frederick.cheize@free.fr

n° siren: 502 913 75900010

FREYSSINET LALIGAND BTP



Devis et Informations

CORREZE
ZI DE BRIDAL
19130 OBJAT

DORDOGNE
ZAE LA TUILERIE
24270 PAYZAC

05 55 25 89 87
contact@fibtp.fr
www.freyssinet-laligand.com

Guillaume GÉNOIS
et son équipe

TRAITEUR - RÉCEPTION PRIVÉE ET AFFAIRES

Célébrer avec Goût...

> Siège social - Laboratoire traiteur - Salle de réception à la location
ZA de Lescurade - 51 chemin du Cheyrou
19600 Saint-Cernin-de-Larche

☎ **05.55.24.69.03 . 06.82.33.15.85**
⇒ genoisartisantraiteur@orange.fr
<https://www.genois-artisantraiteur.fr/>



HB

SALÉ SUCRÉ

19600 ST PANTALÉON DE LARCHE

05 55 92 01 53

Georges VEYSSIERE SARL
« Les Ecuries » 24120 TERRASSON
Tél. : 05 53 50 02 67 mail : veyssiere@latelierdumarbre.com

DECOMARBRE
8, rue Ampère - ZI du Ponteix 87220 FEYTIAT
Tél. : 05 55 06 16 26 mail : decomarbre@latelierdumarbre.com

SCHOUMACKER
6 av. Gustave Eiffel 33600 PESSAC
Tél. : 05 56 36 50 00 mail : schoumacker@latelierdumarbre.com



COUVREUR, ZINGUERIE, RAMONAGE
démoussage, isolation de comble

Lavaud Jean-Pierre
Le sarradis 19520 Mansac

Tel: 05 55 22 97 04
Port: 06 18 57 18 91

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

MG Ardilliez

Chauffage | Climatisation | Sanitaire



☎ • 06.70.79.74.72
 ☎ • 05.55.23.47.06
 📍 • 19310 Saint Robert
 ✉ • mgardilliez@gmail.com



ZA de la Galive - 19600 ST PANTALEON DE LARCHE - Tel. 05 55 17 08 32
 contact@pignot-tp.fr



BUREAUTIQUE & INFORMATIQUE

Système d'impression & Gestion documentaire
 Sauvegarde & Archivage
 Multimédia & Interactivité
 Consommable & Fourniture
 Mobilier & Aménagement
www.aelbureautique.com



☎ 05 55 87 22 00
 ✉ contact@aelbureautique.com

AEL BUREAUTIQUE, 27 rue Ernest Comte, ZI de la Marquise, 19100 Brive-la-Gallarde

RICOH Corporate Partner



ROIG RÉNOVATION

6 rue de l'école 19520 Mansac
 Tel : 0636567267 / ezeroig19@gmail.com

Démoussage Traitement de toiture, façade, terrasse
 ect...

Couverture suivi de toiture Siret : 79266814700012
 Peinture int ext Pose plac | Devis et déplacement gratuit



TERRA.AEDES SAS

Box de stockage Garde-meubles
 Particuliers et Professionnels

☎ 06.85.73.08.34

✉ contact@terraaedes.fr

🌐 www.terraaedes.fr

📍 124 rue Marcel Michelin
 ZI le Coutal
 TERRASSON LAVILLEDIEU



au dela

Nathalie LAGNOUX

ENTRETIEN & FLEURISSEMENT DES SEPLUTURES

19600 Saint Pantaléon de Larche

Intervention sur la Corrèze

Devis gratuit

audela-corrèze19-@orange.fr

www.audela-corrèze.fr

06 79 47 05 38



Aux SERVICES de la MAISON

PETITS TRAVAUX DU BATIMENT

ENTRETIEN ESPACES VERTS

05 55 85 89 02
 06 88 50 58 38

BRUNEAU STEPHANE

ELECTRICITE GENERALE

Neuf et Renovation - Chauffage Electrique -
 Climatisation - Alarme - Ventilation



TEL : 05.55.85.11.65

PORT : 06.38.42.90.41

23 IMPASSE DU VIEUX FOUR
 19520 LA RIVIERE DE MANSAC

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Depuis 2003



Beauty'Coif 16 grande rue Alexis Jaubert 19600 Larche
Coiffeur visagiste conseils
0555229771

FRUITS ET LEGUMES
Frédéric COUSTILLAS
Impasse du Javanel / La Rivière
19520 MANSAC

06.82.29.89.86



Caracterre

le Jardin sur-mesure

Bruno CAROLA - Artisan Paysagiste
06.08.51.42.42
La Gare - 19270 Ussac
www.lesjardinsdecaracterre.fr




 **Christel de Luca**
Sophrologie, Soins Energétiques

Equilibre - Estime de soi - Vitalité
Harmonie - Lâcher-prise
Sérénité - Energie
Conscience - Bien-être

Séances individuelles
Séances de groupe
Stages
Consultations au cabinet ou à domicile

06 62 74 43 91
3, route du Perrier - 19520 La Rivière de Mansac

 **ECO.19
DECAP**

Olivier CANAL
La Chaise • 19520 Mansac
eco.decap19@gmail.com
06 22 60 57 79
www.ecodecap19.fr

AÉROGOMMAGE SUR TOUS SUPPORTS : bois, métaux, pierre...



DELPHINE CHEIZE
PRATICIENNE RÉFLEXOLOGUE
NATUROPATHE

EXPLOITANT FORESTIER

BUCHERON Deltail Lucas 0619224593	ABATAGE/BOIS DE CHAUFFAGE Le Choloré 19520 Mansac
--	--

**Maxime
DELMAS**



MD SERVICES

19520 Mansac
06 19 92 47 65



La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

MÉLANIE SCOTTO

PEINTRE EN BÂTIMENT

06 29 52 01 59

SCOTTOMELANIE@YAHOO.FR



Entreprise locale & solide
Couvresseurs qualifiés & déclarés
Assurances professionnelles
Diagnostic sur site
Dévis écrit préalable

**ENTRETIEN, NETTOYAGE
DÉMOUSSAGE
DE VOTRE TOITURE**

NE LAISSEZ PAS N'IMPORTE QUI MONTER SUR VOTRE TOIT !

PRENONS RDV 05 53 50 04 16
contact@entreprise-bambou.fr



Olivier Demanet

Artisan Électricien

0 764 500 780

19.do.electricite@gmail.com

2125 route de La Besse,
19520, Mansac



Chariots de supermarchés
(neufs et reconditionnés)



Portillons et guidage

Stockage



Paniers de supérettes

Pièces détachées et
maintenance des chariots



Accessoires, produits
et stations d'hygiène

Parc industriel de La Rivière
21 rue de l'usine 19520 MANSAC
Tél. : 05.55.86.17.10
contact@bernier-service.com
www.bernier-service.com



beynat roche

- Produits Pétroliers :
(Fioul, GNR, Adblue, Lubrifiants)
- Granulés Bois Vrac et Sac

ZAE LE GUINASSOU - 24 120 LA FEUILLE
Tél. 05.55.23.79.16 - www.beynatroche.fr

Mail : contact@beynatroche.fr



Sarl MOB.D
05.53.50.12.15
www.galerie64.fr



64 avenue Victor Hugo - 24120 TERRASSON - SIRET 315 311 670 00063



Olga Pestourie

06 20 64 23 93

Conseillère en immobilier
olga.pestourie@iadfrance.fr
MANSAC



Et Olga PESTOURIE, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS iAD France immatriculée au RSAC de BRIVE LA CAILLARDE sous le numéro 530705805 (sans obtention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société iAD France SAS.



La confiance vous va si bien

**MARIE CLAUDE ROUSSELIE
LAGORSSE**

52 AVENUE VICTOR HUGO
24120 TERRASSON

Tél. : 05 53 50 61 55
terrasson@krys.com

krys.com

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

SAS BRIGNAC CHAUFFAGE MAINTENANCE
Rémi RAMISSE

Maury - Les Marnas
19310 BRIGNAC LA PLAINE
05.55.22.79.39 / 06.24.89.04.01

VIESSMANN PROACTIF

Chauffage gaz, fioul, Pompe à chaleur, Climatisation, Solaire, Thermodynamique, Entretien, Dépannage, Maintenance, Plomberie, Tuyauterie, Sanitaire, Salle de bain clés en main

brignac.chauffage.maintenance@gmail.com
www.brignac-chauffage-maintenance.fr
SIRET 805 318 714 00013

2D
SIGNALISATION

MARQUAGE ROUTIER • SIGNALÉTIQUE
ACCESSIBILITÉ PMR • MOBILIER URBAIN
RÉSINE INDUSTRIELLE

07 87 09 74 43
19520 LA RIVIÈRE DE MANSAC

2D
CORRÈZE
DORDOGNE
LOT

Actif Coiffure
Femme - Homme - Enfant

Fatima

05 55 85 04 18

19 rue Principale - 19520 La Rivière de Mansac

CHEZ SAM
Traiteur plat à emporter asiatique
Ouvert 6/7

☎ : 09 52 29 28 53
☎ : 07 82 21 61 98
☎ : 07 83 47 21 89

📍 : 42 Rue principale 19520 MANSAC

AXEL MULTISERVICES

Senny-Palany Axel
Auto-entrepreneur

N° tél :
06 03 91 33 98

Adresse :
52 impasse du Chalirou
19 520 MANSAC

JP AUTO JULIEN PESTOURIE

Mécanique - Vente automobile

06 15 14 50 37

Chamillac haut
19520 MANSAC
Siret: 889 494 522 00010

Un jardin, grand ou petit,
c'est la porte du paradis

Maçonnerie générale
DALE - TERRASSE
CARRÉLAGE - MURS

NEUF & RÉNOVATION

Espaces verts
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
CRÉATIONS DE JARDINS

JRC Multi-Services à Mansac
Jorge CERQUEIRA - 06 28 23 65 02
jorge11cerqueira@gmail.com

**Justesse, Rigueur
et Créativité à votre service**

AG Clim.Pac

Performance, économie,
sérénité

Climatisation et pompe à chaleur

**Installation, Entretien,
Dépannage**

06/28/59/98/92

agclimpac@yahoo.com

SIRET 93170275700010

**POMPES FUNÈRES
SOULIER**

Une famille au
service des familles
depuis 1932

Agence Brive Centre
Funérarium
32 bis av. Emile Zola

Agence Brive Ouest
Centre funéraire
Rue Louis Taurisson
19100 BRIVE

Agence de Malemort
Espace funéraire
Rue Eugène Freyssinet
19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14
Fax 05 55 24 53 44
www.pf-soulier.fr

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

GARAGE DE MANSAC
MECANIQUE / CARROSSERIE / DEPANNAGE
06 64 25 86 65
2 ROUTE DE LARCHIE - LA RIVIERE DE MANSAC

PIZZERIA LE PAZAYAC
1039 route de Brive
24120 Pazayac
05 53 50 30 76

J'ai Faim !!
Païement de proximité

Timbres fiscaux et amendes
Glaces
Boissons fraîches à emporter
Vapotage

OUVERT

Du lundi au vendredi : 6H30-20H00
Le samedi : 8H00-20H00

TAXI VARETZ-MANSAC

Transport de malades assis (TAP)
Hospitalisation (entrée-sortie-transfert)
Traitements prolongés (chimio, rayons, dialyse)
Consultations - Cures - Rééducations (kiné, orthophoniste...)

Minibus disponibles pour groupes, mariages et transferts à la gare
>> Taxi aéroport Brive - Vallée de la Dordogne

06 85 80 18 77
www.varetz-taxi.fr - massiasma@wanadoo.fr

Lafarge Stéphanie
CONSEILLÈRE BEAUTÉ

06 69 48 10 42
stephanie.lafarge.sl@gmail.com
19520 Mansac
Instagram : stephanie19462026

Les bougies de Gaëlle
2 route principale
19520 La Rivière de Mansac
Atelier vente directe

Ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
Après-midi, soir et samedi sur rdv

☎ : 06-60-43-02-57
Mail: gaellefernandes1982@gmail.com

SARL FERNANDES Philippe
Plaquiste - Jointeur - Isolation
2 route principale 19520 La Rivière de Mansac
☎ 06-60-43-14-74
philippefernandesplaquiste@gmail.com

Panier Sympa

Supérette
La Rivière de Mansac
36 rue Principale
19520 Mansac
05 55 22 52 74
Olivier MAGNERON
et Aurélie NOEL

Boulangerie de la rivière
Philippe Coustenoble

40 rue Principale
19520 Mansac
06 29 56 67 76
05 55 85 18 47

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES CHASSEURS DE MANSAC



Composition du bureau :

Président d'honneur : Isabelle DAVID
Vice-Président : Stéphane GROLHIER
Secrétaire : Patrice GRANGER
Trésorier : Alain PAULY

Président : Jean-Pierre LABORIE
Vice-Président : Loïc PUYCHAFFRAY
Secrétaire-Adjoint : Stéphane CHASSAIN
Trésorier-Adjoint : Roger VIALLE

Au 1^{er} semestre 2026 :

- Repas Annuel le 08 mars 2026 ; 170 repas servis.

Au 2^{ème} semestre 2026 :

- Assemblée générale ordinaire : 5 juillet 2026 au local de chasse à 10h
- Participation marché nocturne : 18 juillet 2026
- Participation foire d'automne : 11 octobre 2026
- Participation Téléthon : 4 décembre 2026

L'Amicale des chasseurs de MANSAC remercie Madame le Maire de Mansac et son Conseil Municipal pour la subvention, et la mise à disposition des locaux.

Merci aux propriétaires qui nous ont confié leurs droits de chasse ainsi qu'aux bénévoles qui nous permettent de fonctionner.

Merci à tous ceux qui ont participé aux travaux de construction de notre local de chasse.



GYM, C'EST LA FORME

Depuis 1984, date de sa création, l'Association GYM C'EST LA FORME est gérée par une équipe de bénévoles et d'animatrices et propose des cours de gymnastique aux habitants de MANSAC et des communes avoisinantes.

Le mardi 07 Octobre 2025, l'Association a tenu son assemblée générale aux termes de laquelle le nouveau bureau s'est établi comme suit :

Présidente : Marie-France LABROUSSE **Vice-Présidente :** Sandrine LAJOUS **Trésorière :** Laure FAVARD
Trésorière-Adjointe : Jackie MEYNARD **Secrétaire :** Pascale LEVET **Secrétaire-Adjointe :** Éliane DELBOS

Le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 60 €.

Pour la saison 2025/2026, le club compte 40 adhérentes.

A noter que :

Les séances du Club de Gym se déroulent :

Les mardis et jeudis de 19h30 à 21h00 - Salle polyvalente de La Rivière de Mansac, à l'exception des vacances scolaires.

Pour s'inscrire aux cours, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la gymnastique d'Entretien (APE) et Randonnées Pédestres est nécessaire.

Le matériel : ballons, bâtons, élastiques, haltères, est fourni par le club. Les Steps et tapis sont à prévoir par l'adhérent(e). Apporter une bouteille d'eau. Deux ou trois séances d'initiation sont autorisées en début d'année pour permettre aux hésitant(e)s d'effectuer un choix.



ASSOCIATION CHASSE BCP

Composition du bureau :

Président : Jérôme PESEYRE

Trésorier : Patrick RIVET

Secrétaire : Jean-Marie MIRAT

La société Mansac BCP a organisé une journée de débroussaillage sur plusieurs chemins communaux au mois de juin 2026. Cette action a permis d'améliorer l'accessibilité et la sécurité de ces voies.

Remerciements à Madame le Maire, son Conseil Municipal ainsi que les propriétaires. Votre aide contribue au maintien d'une activité durable de notre territoire communal.

LES CHEMINS DE MANSAC



Notre Association : Les Chemins de Mansac a pour but principal, la préservation, l'entretien et la valorisation de l'ensemble des sentiers et chemins de la commune de Mansac.

A pied, à cheval et bientôt en VTT nous prenons un réel plaisir à randonner en petit groupe toujours dans la bonne humeur et la convivialité !

Envie de balades, de randonnées, d'aider pour les chemins, d'être bénévoles ou de passer des moments conviviaux ?

Alors rejoignez Les Chemins de Mansac !

Retrouvez toutes nos activités et programme de l'année :

Sur notre site Web : www.lescheminsdemansac.fr

Sur les réseaux sociaux



Prochainement sur Instagram !

Les Chemins de Mansac

Contactez Les Chemins de Mansac

Tel : 06-84-13-28-92 - Mail : cheminsmansac@gmail.com

TENNIS CLUB

Composition du bureau :

Président : Pierre ROUSSEL

Présidente-Adjointe : Yvette ALBOUY

Trésorier : Christian ATTALIN

Pour la saison en cours, nous comptons toujours 7 licenciés adultes.

Le bureau a décidé de maintenir les tarifs de la saison écoulée pour 2025/2026.

La rénovation du court n°1 nous permet de pratiquer dans de bonnes conditions le tennis à l'extérieur. Nous remercions à nouveau la Municipalité pour l'exécution de ces travaux.

Nous remercions l'équipe dirigeante qui permet le bon fonctionnement du club et souhaitons aux adhérents une bonne saison sportive 2026 tout en espérant des jours meilleurs.

ASSOCIATION CHASSE CPR

Mr VAYSSE Bernard et son équipe remercient Mme Isabelle David et le Conseil Municipal de nous mettre la Salle polyvalente à disposition gratuitement ce qui nous a permis d'organiser un repas « Mique-Petit salé » où nous avons réuni près de 200 personnes au tour d'un bon repas apprécié de tous.

Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidé.

Nous remercions à nouveau tous les propriétaires qui nous laissent à disposition leurs terrains et bois pour chasser.

L'assemblée générale va avoir lieu mais la date n'est pas encore fixée.

Composition du bureau :

Président : Bernard VAYSSE **Trésorière :** Catherine VAYSSE

Secrétaire : Béatrice BROS

Festivités à venir auxquelles nous participerons :

- Le marché nocturne le 18 juillet 2026
- La foire d'automne le 11 Octobre 2026
- Participation au Téléthon



AMICALE LAÏQUE

Composition du bureau :

Présidente : Aurélie NOËL

Vice-présidente : Catherine VAYSSE

Trésorière : Virginie CALEIX

Trésorière-Adjointe : Aurélie NOEL **Secrétaire :** Léa BALDACCHINO **Secrétaire-Adjoint :** Nicolas MÉRIGOT



Le carnaval de l'Amicale du 1^{er} Mars, dans la Salle polyvalente, a réuni près d'une cinquantaine d'enfants pour profiter des activités, notamment une course d'échasse, maquillage, atelier créatif, ...

L'Amicale a aussi organisé une chasse aux œufs pour Pâques le 26 Avril sous l'ombrière à l'occasion de la fête votive.

Le vendredi 12 Juin s'est tenue la fête des écoles. L'équipe enseignante avait organisé un spectacle sur estrade dans la cour de l'école, qui a réuni à peu près 250 personnes. L'amicale a tenu une

buvette où il était possible de consommer boissons, plateaux de charcuterie, pizzas, frites, barbes à papa, ... Une tombola a aussi été organisée afin de récolter des fonds pour les enfants.



L'amicale tient à remercier chaleureusement la Mairie pour l'aide fournie, le Comité des fêtes et l'Amicale de chasse pour le prêt de matériel qui nous a aidé à rendre cette soirée mémorable. Ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidé lors de cette soirée.

Le 16 juin, nous avons remis aux CM2 une clé et un livret retraçant leur scolarité à l'École de La Rivière. Nous leur souhaitons bonne chance pour leur rentrée en sixième, étape importante dans la vie d'un enfant.

Notre loto aura lieu comme l'an passé en fin d'année. Nous vous attendons nombreux le samedi 7 Novembre au soir. De nombreux lots vous attendent...



Grâce aux bénéfices des différentes manifestations, l'Amicale a pu participer financièrement aux cours de natation, à l'achat de matériel et autres activités organisées par l'équipe enseignante.

FNACA

Composition du bureau :

Président d'honneur : Jean-Clément FAJARDIE

Vice-Président : Jacques PENCHENAT

Trésorier-Adjoint : René MOUNEYRAT

Président : Robert BOURZAT

Trésorière : Agnès AUGER

Secrétaire : Michel SERRE

Secrétaire-Adjointe : Agnès AUGER

Le comité FNACA Mansac a organisé un repas, concocté par M. Génois, le 29 mars auquel 50 personnes ont assisté.

Un buffet campagnard également préparé par M. Génois s'est tenu le 28 juin. Il a permis à tous nos adhérents de se retrouver avant les vacances estivales.



BON PIED, BON ŒIL

Asso Bon Pied Bon Œil



Composition du Bureau :

Présidente : Evelyne BOURG

Secrétaire : Sylvie MATHOU

Trésorière : Sylvie MATHOU

Secrétaire-Adjointe : Marie-France LABBAT

Trésorier-Adjoint : Françoise VIVES

**Pratiquez du sport santé avec l'association Bon Pied Bon Œil
les jeudis de 9h00 à 10h15 à la Salle polyvalente de la Rivière de Mansac.**

La saison 2025-2026 va bientôt s'achever.

Notre animatrice Fabienne du CLUB 19 de Saint-Pantaléon-de-Larche, accompagnée de sa stagiaire Anna, nous fait travailler essentiellement l'équilibre et le renforcement musculaire.

Nous sommes 41 adhérents avec une fréquentation quotidienne de 28 à 33 adhérents par cours.



COMITÉ DES FÊTES

Composition du bureau :

Président : Stéphane GROHLIER
Trésorière : Janine DELMAS
Secrétaire : Carine SEREZAT

Vice-Président : Jean-Luc CHAPUS
Trésorière-Adjointe : Aurélie DELMAS
Secrétaire-Adjointe : Ninon GROHLIER

Au cours de ce 1^{er} semestre, le comité des Fêtes a organisé la fête annuelle les 25 et 26 avril (concours de dessins, show-laser, musique africaine...) ainsi que le traditionnel casse-croûte du 1^{er} mai.



Le **méchoui** qui devait se tenir à **Mansac le 12 juillet** a malheureusement été annulé en raison de la canicule.

Le Comité des Fêtes participera à la **Foire d'Automne le dimanche 11 octobre**.

Il organisera son « repas choucroute » le **dimanche 15 novembre à 12h** et le **marché de Noël le 6 décembre**.

LA BELLE ÉPOQUE

Composition du bureau :

Président : Jean-Pierre VANDAELE
Trésorier : Jean-Pierre FOURNIER

Secrétaire : Catherine DESAGNAT
Secrétaire adjointe : Claudine SERRE

Les adhérents et quelques sympathisants du club La Belle Epoque, se sont retrouvés le 28/04/2026 à 12H00 au Mille Club autour d'un repas couscous préparé par la cuisine d'Hélène.

Ce moment festif a été largement apprécié de tous ;

En présence de Madame VAYSSE, Adjointe au Maire en charge de la Vie Associative, représentant Madame DAVID, Maire de la commune. Le 28 avril 2026 à 15H00, le président Jean-Pierre Vandaele a pu commencer l'assemblée générale ordinaire, première depuis le changement de bureau du 26/08/2025.

Était présente également Madame CAROLA conseillère municipale.

Au cours de cette assemblée plusieurs questions ont pu être discutées. Le bilan de l'année 2025 a été approuvé à l'unanimité et une partie du bureau a été modifiée.



WESTERN ATTITUDE 19

Composition du bureau :

Présidente : Martine GUITARD

Trésorière : Marion GUITARD

Secrétaire : Christian ROQUES

Activité de l'association au 2ème semestre 2026 :

Nous organisons sur notre carrière et notre parcours des week-ends de Mountain Trail Horses et d'Equitation Western ainsi que deux concours.

PROGRAMME

- Dimanche 5 juillet : Concours officiel Mountain Trail – MTHA France
- Samedi 11 juillet : Stage Equitation Western
- 4 au 6 septembre : AMERICAN DAYS
 - Vendredi : Stage préparation concours western et Mountain Trail,
 - Samedi : Concours d'entraînement Mountain Trail,
 - Samedi soir : Repas festif,
 - Dimanche : Equitation Western,
- Samedi 26 septembre : Mountain Trail - découverte, entraînement
- Stages Western : Trail, Ranch Trail, Pro Cutter, Lasso, Ranch riding, animés par Nicolas THIRION
- Mountain Trail : Découverte, Entraînement, Perfectionnement, Préparation au concours sur un parcours officiel MTHA France



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE VÈZÈRE CAUSSE

L'école associative, ouverte à tous, enfants à partir de 4 ans et adultes, bénéficie du soutien des communes de Chartrier, Chateaux, Cublac, Larche, Lissac sur Couze, Mansac, Saint-Pantaléon-de-Larche et Saint-Cernin-de-Larche et du Conseil Départemental de Corrèze.

Le bureau de bénévoles pour l'année 2025/2026 est constitué de :

Présidente : Sylvia PINELLI

Vice-Présidente : Émilie FABRE

Trésorière : Amélie CHAUMONT

Secrétaire : Christelle PELLARD

Secrétaire-Adjoint : Claude PERRIER

Membres actifs : Anne GRANET, Béatrice VIGIER, Myrtille BARRAULT

NOS ÉVÉNEMENTS PASSÉS...

1^{ère} Audition, Salle des fêtes de CHATEAUX, le lundi 15 Décembre 2025, à 18h30

LES DATES DES ÉVÉNEMENTS À VENIR SERONT COMMUNIQUÉES SUR NOS RÉSEAUX FACEBOOK, INSTAGRAM, INTRAMUROS A LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026.

Pour rappel, l'entrée à nos manifestations est gratuite et ouverte à tous !

Rejoignez notre Ecole de Musique locale et familiale

16 rue du Docteur Soufron

19 600 LARCHE

Pour tout renseignement : 06 51 20 62 08 / emicl19600@gmail.com

MANSAC LOISIRS



Composition du bureau :

Président : Yvon SAIGNE

Vice-Président : René MOUTON

Trésorier : Jean-Michel MIGINIAC

Secrétaire : Jean-Luc BOUDY

Responsable "Marche des lundis" : Claudine Méricot (06 73 26 58 28)

Responsable chorale MansACapella : Marie-France Labrousse (06 88 44 28 19)

Nombre de membres : 22 personnes.

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 12 février 2026.

Activités de l'association de fin décembre 2025 à juin 2026 :

- 21 décembre 2025, église de Mansac, 4^{ème} concert de chants de Noël ;
- de février à mai, restauration par l'association d'une charrette donnée à la commune par une famille mansacoise et installée place de l'église à Mansac, avec des jardinières de fleurs ;
- 25 mai 2026, randonnée de printemps, cette année dans les chemins de Coly à Condat-sur-Vézère ;
- Marches hebdomadaires : tous les lundis à 14h (horaire d'hiver) ou 9h (horaire d'été). Ouverte à tous ;
- Chorale MansACapella : Annulation de la "Fête de la Musique" prévue à Mansac le 21 juin 2026, en raison de la canicule.



Prévisions des activités jusqu'à la fin de l'année 2026 :

- Repas traditionnel de l'association le samedi 5 septembre
- Randonnée d'automne le dimanche 27 septembre
- Participation à la "Foire d'Automne" le 11 octobre
- Concert de Noël à l'église de Mansac fin décembre.

JACK & STEF PRODUCTIONS



Composition du bureau :

Président : Jacques HADDAK

Trésorier : Stéphanie POUCH

Secrétaire : Sandy MAYJONADE

Principaux bénévoles : Hélène et Michel Labrousse, Tahar et Rachel Rached, Marie Steiner, Séverine Jebati, François Chastaing

Jack & Stef Productions est une association locale dédiée à la musique live, à la convivialité et au plaisir du partage. À travers l'organisation de repas-concerts et d'événements festifs, elle propose des soirées chaleureuses mêlant restauration, ambiance conviviale et spectacles musicaux de qualité.

L'association a pour objectif de créer des moments de rencontre accessibles à tous, autour de styles musicaux variés et d'animations festives. Chaque événement est pensé pour rassembler le public dans une atmosphère familiale et dynamique, où la musique et la bonne humeur occupent une place centrale.

Au cours du premier semestre 2026, plusieurs repas-concerts ont déjà rencontré un véritable succès :

- 21 février 2026 : Tribute AC/DC
- 11 avril 2026 : Tribute Goldman
- 6 juin 2026 : Tribute Police & Sting



Ces événements ont permis de réunir un public nombreux dans une excellente ambiance, confirmant l'engagement de l'association à faire vivre la culture musicale locale tout en favorisant les échanges et la convivialité.

Concerts à venir :

- 3 octobre 2026 : Tribute Téléphone
- 21 novembre 2026 : Thème « Année 80 »

LA GRAINE ET L'IDÉE

Composition du bureau :

Président : Jacques POUCHOUX
Trésorier : Michel DAUMAS-BROS
Secrétaire : Pauline MÉRIGOT

Vice-présidente : Claudine MÉRIGOT
Trésorier-Adjoint : Laurent LAGRAVE
Secrétaire-Adjointe : Francine MÉNENDEZ

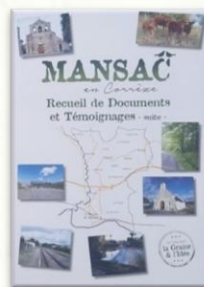
et ses 14 membres

Le bureau de l'association " La graine et l'idée " a été reconduit le 25 avril 2026.

Le but de l'association est de mieux connaître la vie de la commune et son histoire.

L'association " La graine et l'idée " peut être contactée toute l'année

Contact : lagraineetlideo@gmail.com - tél : 06 73 26 58 28



Livres sur Mansac et La Rivière réalisés en 2016 et 2022

RCVR RUGBY

Depuis de nombreuses années, le rugby occupe une place importante à La Rivière-de-Mansac. Il fait partie du rythme du village, de ses habitudes, de ses rencontres.

Avec la nouvelle coopération engagée entre le RCVR et l'EVMBO, certains ont pu se demander ce que cela changerait pour la commune. Il est important d'être clair : le rugby reste présent à La Rivière-de-Mansac, et il continuera d'y vivre.

Depuis longtemps, les ententes ont joué un rôle essentiel pour maintenir le rugby dans nos villages. Sans elles, beaucoup de petites communes auraient vu disparaître leurs équipes, leurs éducateurs, leurs jeunes joueurs. Ces coopérations ont permis de préserver une pratique régulière, structurée et accessible. La nouvelle entente s'inscrit exactement dans cette continuité : garantir que le rugby reste possible ici, et pour longtemps.

L'école de rugby, l'ERCC, continuera d'utiliser les installations comme elle le fait depuis des années. Les enfants, les éducateurs et les familles continueront de se retrouver au stade, de s'entraîner, d'apprendre et de partager cette passion qui fait partie de l'identité du village.

L'équipe régionale du RCVR poursuivra également son activité sur les terrains du bassin. Elle continuera de faire vivre cette ambiance simple et conviviale que les habitants connaissent bien : les matchs du week-end, les encouragements, les moments partagés autour du rugby amateur.

L'objectif de la coopération est clair : assurer l'avenir du rugby sur notre territoire, en réunissant les forces pour maintenir une équipe compétitive au niveau régional. Cela permet de continuer à accueillir du rugby fédéral, avec des rencontres attractives et des moments forts pour tout le bassin de vie.

Rien ne s'efface. Au contraire, tout se consolide. La Rivière-de-Mansac reste un lieu actif du rugby corrézien, un espace de formation, d'engagement et de passion.

Les structures évoluent, les organisations s'adaptent, mais l'essentiel demeure :

Le rugby fait partie de La Rivière-de-Mansac, et il y restera.

OLYMPIQUE LARCHE LA FEUILLADE MANSAC FOOTBALL

A ce jour la composition du bureau n'est pas définitive.

Concernant l'activité de l'OLLFM elle a été intense. Avec le parcours en Coupe de la Corrèze de l'équipe A qui a atteint la finale face à Tulle et s'est inclinée par la plus petite des marges 1 but à 0, malgré les 2 divisions d'écart. Et bien sûr la première place de l'équipe A qui a survolé sa poule de deuxième division et accède donc à la D1 départementale. Les U15, pour leur part, remporte le challenge futsal U15 et l'équipe féminine à 8 qui est parvenue en finale de la coupe de la Corrèze mais s'est inclinée 1 but à 0 face à Argentat le grand favori.



Groupe Séniors

Finaliste de la Coupe de Corrèze et promu en D1 départementale



Féminines à 8

Finalistes de la Coupe de Corrèze



Equipe U15

Vainqueur du Challenge Futsal U15

AU FIL DES PAGES

Notre assemblée générale a eu lieu le 19 février 2026 avec le renouvellement du bureau qui est inchangé.

Composition du bureau :

Présidente : Marie-France LABROUSSE

Trésorier : Jonathan FRATH

Secrétaire : Anne-Marie MOUNEYRAC

Vice-Présidente : Micheline TRONC

Trésorière-Adjointe : Joëlle DALODIÈRE

Secrétaire-Adjointe : Martine SOURZAT

Membres actifs : Monique LAUMOND, Michèle REGNIER, Lisette ROUSSEL

Activités 1^{er} semestre 2026 :

- Samedi 18 avril à 14h au mille-club : confection de nichoirs en osier sec. 9 personnes ont pu élaborer leur nichoir sous l'œil attentif de Serge MAZEAU, artisan vannier.
- Samedi 30 mai : l'atelier cueillette et la confection d'un buffet apéro avec Delphine LAROCHE, botaniste et jardinière paysagiste ont dû être annulé à cause de la canicule. (Une prochaine date vous sera proposée pour la même activité le samedi 19 septembre.
- Samedi 6 juin : Braderie de livres dans la réserve de la bibliothèque. Une quarantaine de personnes sont venus faire leur choix. Nous renouvelerons cette activité plusieurs fois dans l'année.

Activités envisagées au 2nd semestre 2026 :

- Participation à la foire d'automne et au Téléthon.
- Samedi 29 novembre à 15h, Salle polyvalente de La rivière de Mansac : Concert avec Louise LE CREURER (fille de Félicie, cheffe de chœur de la chorale de Mansac, MansACapella).

EXPRESSION LIBRE

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE « MANSAC POUR TOUS »



Nous tenons chaleureusement à vous remercier pour la confiance renouvelée lors des dernières municipales.

Cette victoire à hauteur de 61,62%, associée à une forte participation, assoit assurément les actions menées depuis 18 ans déjà, mais aussi les valeurs humaines véhiculées et les compétences acquises ; d'humanité et d'écoute, d'investissement quotidien et de travail, de bonne gestion des comptes publics, et ce dans l'unique intérêt de la commune et de ses habitant(e)s.

L'équipe renouvelée porte les mêmes valeurs et a pour objectifs de s'engager pour la collectivité, de poursuivre le travail d'embellissement, d'attractivité, de bien vivre ensemble et de dynamisme de la vie locale.

Nous avons toujours été à votre écoute et le serons encore sur ce mandat, étant au quotidien disponible pour vous recevoir, tout comme à votre contact sur les diverses animations locales. Nous ferons le maximum pour satisfaire vos attentes dans la mesure de leur faisabilité technique, juridique et financière.

Comme depuis 2008, nous serons les représentants de tou(te)s les Mansacois(es), sans esprit partisan et quelques soient les divergences d'opinions.

L'intérêt collectif, et notre programme qui en découle, sont notre seule boussole et ce dernier peut être adapté, selon vos retours, les imprévus et/ou exigences étatiques.

Nous déplorons que l'opposition, qui se dit bienveillante et constructive, adopte une posture de rejet de principe, positionnement contestataire dont le seul but est d'entraver le travail quotidien de l'équipe majoritaire et de tenter de vous faire croire que leur engagement reste intact, malgré les 3 démissions de leurs colistiers en moins de 3 mois.

Nous sommes au travail ! Merci de la confiance accordée !

Les Élus « Mansac pour Tous »

TRIBUNE DU GROUPE MINORITAIRE « ÉNERGIES NOUVELLES POUR MANSAC »

Chères Mansacoises, chers Mansacois,



Nous remercions chaleureusement l'ensemble des électeurs ayant participé au scrutin municipal du 15 mars dernier, et tout particulièrement celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Votre mobilisation témoigne de votre attachement à la vie démocratique de notre commune.

Notre engagement ne s'adresse pas uniquement à celles et ceux qui nous ont fait confiance, mais à l'ensemble des Mansacoises et des Mansacois, y compris à ceux qui se sont abstenus ou qui n'ont pas trouvé, dans cette élection, les réponses à leurs attentes.

Depuis notre élection, nous exerçons notre mandat d'élus d'opposition avec sérieux, vigilance et esprit constructif. Notre engagement demeure le même : porter votre voix, suivre les dossiers communaux avec attention et contribuer au débat démocratique dans l'intérêt de la commune.

Ces premières semaines nous ont permis de participer aux conseils municipaux. Si certaines de nos interrogations sont restées sans réponse et si les échanges n'ont pas toujours favorisé le dialogue que nous appelons de nos vœux, nous poursuivrons notre mission avec détermination et responsabilité.

L'espace qui nous est accordé dans cette première tribune ne nous permet pas de développer l'ensemble des sujets que nous souhaitons partager avec vous.

Retrouvez-nous doc sur la page Facebook « Énergies Nouvelles pour Mansac » (visible par recherche Google). Vous y trouverez nos comptes rendus, nos analyses et les principaux dossiers suivis au conseil municipal. Nous nous réservons aussi la possibilité de communiquer par d'autres moyens.

Elsa Carola - Lorette Caloch - Emmanuel Covex
Conseillers municipaux d'opposition

ÉTAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Léane Roussilhe, née le 05 juin 2026
de Pierre Roussilhe et Amélie Bordas

Pas de mariage au 1^{er} semestre

Liste des documents à fournir pour un mariage

- Copie des extraits de naissance de moins de 3 mois des futurs mariés
 - Justificatif de domicile
- Photocopie d'une pièce d'identité de chaque témoin
- Dossier à retirer en mairie

Nous présentons nos sincères condoléances aux parents et amis de :

Yvette Raymonde SOLER veuve COUSTILLAS
décédée le 26 décembre 2025

Monique BOURZEIX veuve PAGÈS
décédée le 01 janvier 2026

Michel COSTE
décédé le 16 janvier 2026

Jean-Pierre TÉNÈZE
décédé le 23 janvier 2026

Josette Jeanine DEGAT épouse DUCROCQ
décédée le 26 février 2026

Dr Mona ABOUELFADEL
décédée le 02 mars 2026

Pierre Louis TÉNÈZE
décédé le 15 mars 2026

Lucien Gilbert BONJOUR
décédé le 24 mars 2026

Paul Jules LAJOUS
décédé le 14 mai 2026



Eglise de Mansac, style roman du 12^{ème} siècle